le franco albertain

Mercredi 25 septembre 1974 volume 7 numéro 42 15 cents

Pour la 3e anné consécutive

Le Franco se classe premier au concours des Hebdos du Canada

Québec –(GL)– C'est dans la ville de Québec que s'est tenu cette année le congrès annuel des hebdos du Canada, congrès qui réunit des représentants de presque tous les hebdomadaires du Canada-français.

Cette année, et pour la première fois de son histoire, l'Association des hebdos du Canada -français tenait un congrès en même temps qu'une association de la presse anglophone, soit la "British Columbia Community News Papers Association".

Trois trophées

Ayant déjà remporté à deux reprises le prix du meilleur journal de sa catégorie (moins de 24 pages), le Franco avait consenti cette année à remettre cet honneur à un autre de ses concurrents, dont la presque totalité sont publiés au Québec.

Aussi la surprise a été d'autant plus grande quand on a annoncé que ce titre lui revenait encore cette année, pour la troisième fois consécutive.

LE FRANCO s'est mérité aussi deux autres trophées, soit celui de "la page éditoriale" et celui de "la langue française".

Compétition serrée

Lors de cette remise de trophées, à l'Hôtel Hilton de Québec samedi soir dernier, les organisateurs du concours ont expliqué que ce concours avait été jugé par des spécialistes, et était basé sur un système minutieux de points précis. Dans certains cas des journaux ont gagné des prix par un dixième ou même un centième de point. Les honneurs que Le Franco s'est mérités n'en sont que plus valables.

Notre journal s'est vu décerner, de plus, deux mentions dans deux autres concours, soit ceux des "pages de rédaction" et de "présentation graphique".

Félicitations à Jacinthe Perreault

Ce sont les organisateurs du concours qui, le printemps dernier, avaient déterminé au hasard les trois numéros que nous devions soumettre au jury pour participer au concours. Les trois numéros choisis avaient été publiés en février, mars et avril dernier, soit du temps où Jacinthe Perreault assumait la rédaction du journal. C'est donc à elle que revient en grande partie le mérite de ces trophées.

Les hebdos hors Québec

Au cours de ce congrès, les représentants des hebdos publiés hors du Québec se sont rencontres pour mettre sur pied leur propre comité au sein de l'Association des hebdos du Canada.



L'EQUIPE DU FRANCO: Mme Louise Chartrand, metteur en page, Mme Micheline Duclaume, composition et secrétariat, Guy Lacombe, directeur et rédacteur, Jacinthe Perreault, rédactrice du Franco l'année dernière.

Les problèmes auxquels font face les hebdomadaires de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie sont, en effet, bien différents de ceux du Québec, la plus grande différence étant qu'ici ces journaux s'adressent à des populations nombreuses et concentrées.

Autres lauréats

Le titre d'Hebdo de l'année a été mérité par le COURRIER DE ST-HYACINTHE qui s'est d'ailleurs mérité plusieurs autres prix. Dans la classe B, c'est LE PROGRES REGIONAL de Chicoutimi qui a eu le premier rang. Dans la classe B LA LIBERTE du Manitoba s'est mérité le prix de "présentation graphique" ex-aequo avec LE PEUPLE de la Rive-Sud.

Nouveau secrétaire général à l'ACFA

(Edmonton) - M. François McMahon, président général de l'A.C.F.A. a le plaisir d'annoncer, au nom de l'Exécutif, la nomination de M. Jean Durant, au poste de secrétaire général de l'Association. M. Jean Durant occupera son poste à partir du 1er novembre 1974. Il nous arrivera de Calgary où, pendant près de 15 ans, il assuma la position de directeur administratif dans plusieurs sociétés affiliées à l'industrie du bâtiment et de l'urbanisme.



Né et éduqué en France, M. Jean Durant émigra au Canada en 1951 et il a, depuis, résidé à Calgary, où il fut un des promoteurs du Club Français et de la Société Franco-Canadienne. Il travailla aussi au rapprochement de la Société et de l'A.C.F.A. Successivement secrétaire, président et directeur de la société, il s'intéressa principalement aux questions d'éducation et de jeunesse.

De la part de l'A.C.F.A., nous lui souhaitons la bienvenue à Edmonton et l'assurons de notre coopération dans ses nouvelles fonctions.

Courrier de deuxième classe

Adresse:

Chez les Richelieu

La région de l'Ouest bientôt une réalité

Edmonton –(GL)– C'est au mois de novembre prochain que les clubs Richelieu de l'Ouest seront constitués en région. C'est ce qui ressort, entre autres choses, du Congrès du district No 10 qui s'est tenu à Toronto, en fin de semaine dernière, et auquel ont participé le président, M. Maurice Dallaire, ainsi que Me Hervé Durocher.

On sait que les clubs Richelieu sont divisés en districts (on en compte 11), qui sont eux-mêmes divisés en régions. Chaque district compte environ trois régions, et chacune des régions compte environ sept clubs.

Jusqu'à maintenant, le club d'Edmonton ne faisait pas partie d'une région, mais était rattaché au siège social, à Ottawa. Or, depuis quelques années, à la suite d'Edmonton, plusieurs autres clubs ont été fondés dans l'Ouest, soit à Saskatoon, Vancouver, Régina et Winnipeg qui sera fondé officiellement au mois de novembre. Ce qui fait qu'il est maintenant possible de former la région de l'Ouest, ce qui permettrait entre autres choses, de fonder de nouveaux clubs. En Alberta, selon M. Dallaire, il y a des possibilités pour trois ou quatre nouveaux clubs.

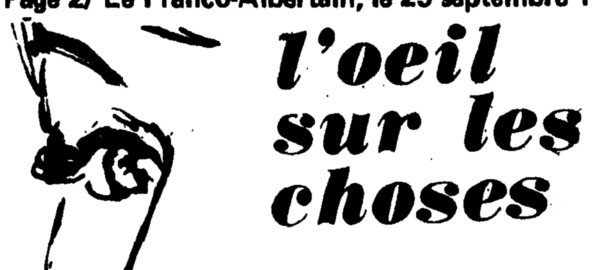
Un gouverneur

Chaque région est dirigée par un gouverneur. Celui-ci sera élu parmi les mandataires de chaque club. A Edmonton, les trois mandataires sont MM. Maurice Dallaire, Hervé Durocher et Paul Doucet.

Quand cette région sera formée, elle sera rattachée au district No 10, soit celui de l'Ontario Sud et Nord-Ouest, dont l'administrateur est M. Georges Paradis.

C'est à Edmonton qu'aura lieu le grand congrès social international du Club Richelieu en septembre 1975, qui a lieu à tous les 2 ans. Selon Me Durocher ce congrès devrait attirer à Edmonton quelque 1000 personnes. Ce sera la première fois qu'un congrès du Richelieu se déroulera dans l'Ouest

On peut donc s'attendre à ce que les Richelieu prennent la vedette ces prochaines semaines. Entre autres choses, on peut déjà mentionner le Bal annuel qui aura lieu le 16 novembre et au cours duquel on annoncera le nouvel exécutif pour l'année 1974-75, de même que le gouverneur régional.



l'oeil sur les choses

Le ministre des Approvisionnements et Services, l'honorable Jean Pierre Goyer, annonce l'adjudication, à la Copter Shop Ltée de Calgary, d'un contrat d'une valeur de $100,000. Passé pour le compte du ministère des Transports, ce marché touche la réparation, la révision et la modification de composants et d'accessoires d'hélicoptères Alouette III. Ces travaux seront exécutés, au gré des besoins, entre le 1er juillet 1974 et le 31 mars 1975. Une autre adjudication va à H.F. Clarke Limitée de Calgary d'un contrat d'une valeur de $224,024. Passé pour le compte du ministère des Transports, ce marché prévoit la fourniture de deux chaudières d'eau à haute température qui seront livrées le 1er mai 1975 à l'aéroport de Calgary.

M. Rory T. Flanagan, surintendant du parc national Jasper a annoncé aujourd'hui que le centre d'information du lotissement urbain de Jasper restera ouvert pendant presque tout l'hiver.

On a annoncé que le Programme d'initiatives locales du gouvernement fédéral sera repris de nouveau cet hiver et que la date clôture pour la soumission de formulaires de demande au Programme de 1974-75 est le 7 octobre. Le Programme d'initiative locales (P.I.L.), faisant partie du programme de création d'emploi, fournira les fonds nécessaires au financement de projets susceptibles de créer des emplois durant la période de chômage saisonnier, surtout dans les régions du Canada les plus affectées.

Des essais en parcelles et dans le champ indiquent que la culture commerciale de l'aneth pourrait apporter une nouvelle industrie agricole dans les Prairies. Des chercheurs de la Station fédérale de Morden croient que le rendement et la qualité de l'huile d'aneth dans la région sont assez bons pour en justifier la culture commerciale. Cette huile sert d'essence à des assaisonnements particuliers. A en juger par les contrats en cours, la culture serait profitable au producteur: cette année, les recettes brutes devraient dépasser $400 l'acre.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux s'étaient entendus sur une approche visant à rétablir l'ordre sur les marchés nationaux d'oeufs. Cette dernière comprend à la fois des mesures à long terme et provisoires destinées à améliorer l'administration et le fonctionnement du régime national de production et de commercialisation des oeufs régi par l'Office canadien de commercialisation des oeufs. Il a été convenu qu'un problème fondamental réside dans la répartition des pouvoirs et que, par conséquent, le régime de commercialisation n'a pas fonctionné dans le meilleur intérêt des producteurs ni des consommateurs. L'approche sur laquelle nous sommes entendus centralisera les pouvoirs de manière à pouvoir s'en servir plus efficacement pour obtenir une meilleure gestion du plan national de commercialisation, a précisé M. Whelan. Le but de ce plan reste le même: assurer un approvisionnement régulier d'oeufs de première qualité à des prix raisonnables, a ajouté le Ministre. Le gouvernement fédéral a offert aux provinces de prolonger le versement de la subvention au consommateur pour le lait nature, a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan. L'offre de prolongation implique toujours que toute hausse des prix doit être justifiée par l'accroissement des frais de production ou de traitement du lait. La prolongation s'entendra à une période de quatre mois, à partir du jour anniversaire de l'entente convenue avec chaque province. Pendant ce laps de temps, la subvention sera réduite à raison d'un cent par mois. "La subvention touchant la poudre de lait écrémé en emballages de consommation va continuer et elle est portée de 20 à 24 cents la livre annoncée récemment par la Commission canadienne du lait au prix de soutien du même produits"

En 1873, environ 75 pour 100 de la population canadienne s'adonnaient à la production d'aliments. Aujourd'hui, les travailleurs de la terre ne forment que 7 pour 100 de notre population.

Qu'est-ce que la méditation peut faire pour vous? Plusieurs millions de personnes ont découvert que la méditation est une façon merveilleuse et tout à fait naturelle de se débarasser des tracas et de la souffrance de tous les jours. Si vous désirez en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous à l'hôtel MacDonald (Wedgewood room), samedi le 28 septembre, à 7h.30 p.m. L'orateur invité sera Mahatma Adharand II, un disciple proche de Guru Maharaj Ji. Cette conférence sera accompagnée d'un film, l'entrée est libre.

Selon les savants, l'île de Montréal aura disparu de la carte dans moins de cent ans. Ce n'est pas de la science-fiction. La chose peut se produire lorsque la calotte polaire aura fondu. La consommation accrue d'eau a déjà ralenti l'écoulement d'eau douce vers les océans du Nord, et leur salinité a augmenté. La plus forte concentration de sel pourait faire fondre la calotte polaire en moins de cent ans, a affirmé Maurice Strong, directeur exécutif du Programme de l'environnement des Nations-Unies. Il ajoute que ce phénomène pourrait s'accélérer beaucoup par suite des déversements d'huile, étant donné qu'un des plus grand gisements de pétrole y serait exploité.

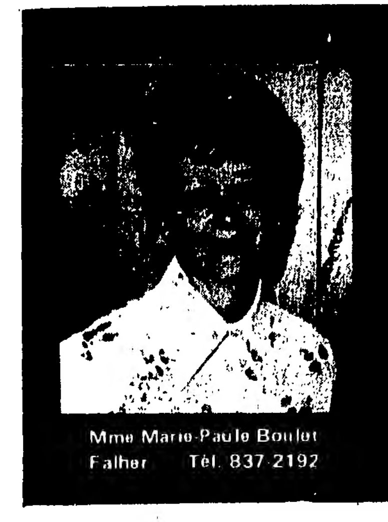
Selon M. Jean-Guy Cardinal, depuis la disparition de Charles de Gaulle et de Daniel Johnson, la dimension du Québec est réduite à celle d'une province comme les autres, d'un gouvernement régional (Le Devoir).

Le gouvernement manitobain n'interviendra pas pour renverser la décision de la commission scolaire de St-Boniface de fermer une école francophone, a déclaré dernièrement le ministre de l'éducation, Ben Hanuscak, au cours d'une réunion plutôt orageuse à laquelle participait une délégation de parents francophones. Le ministre a également déclaré que la province ne ferait pas une requête spéciale à Ottawa pour lui demander de l'aide financière dans le but d'empêcher que l'école visée, l'école Taché, disparaisse.

dates à retenir — septembre-octobre 74

	16	17	18 10 août au 25 septembre à la Galerie d'Art d'Edmonton: *"The Structure of Comics"*	19 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LE CLAIR DE TERRE *Entrée gratuite*	20 Films à la Bibliothèque publique d'Edmonton: DOCUMENTS ET TEMOIGNAGES et IL DESERTO ROSSO 19h.00	21 Réunion de l'Exécutif de l'ACFA Salle de conférence 11h. a.m.
22 20 au 22 Stage de recyclage pour les professeurs de français - Ecoles Séparées à l'Etoile du Nord - St-Albert	23 Inscription des louveteaux Sous-sol de l'église St-Joachim à 7h. p.m.	24	25	26 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 ENTREE DES ARTISTES *Entrée gratuite*	27 Auditorium du Jubilé *Dame Margot Fonteyn danse* 6h.00 et 9h.00 p.m.	28 Orchestre symphonique d'Edmonton 8h.30 p.m. *chef d'orchestre: Pierre Hétu* *artiste invité: Ronald Turini, pianiste*
29 27 au 29 Stage de récyclage pour les professeurs de français - Etoile du Nord - St-Albert	30 Galerie d'Art d'Edmonton jusqu'au 1er octobre Exposition de graphiques de Toger Silvester et Walter Jule	1 octobre 1 au 5 SEMAINE de L'AGRICULTURE	2 Réunion annuelle générale de l'Association des Scouts du Canada au sous-sol de l'église St-Joachim	3 Réunion des Parents et Maîtres de l'Ecole J-H Picard, convoquée par le comité des parents aviseurs. Ecole J.-H. PICARD 20h.00	4 Soiree sociale annuelle Paroisse Ste-Anne salle St-Joachim 20h.00	5
6 Charles Aznavour en concert à Calgary à 8h.30 p.m. (Voir page 16)	7 MATER CHRISTI Assemblée et messe à 8 heures p.m. à l'église Holy Spirit, 10412 - 159e rue.	8	9	10 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30. LA MALDONNE *Entrée gratuite*	11 11 - 12 - 13 octobre Théâtre Français d'Edmonton LE BAL DES VOLEURS	12
13 QUEBEC — Invité à prononcer une conférence devant les membres de la Société canadienne d'extension rurale,	14	15	16 Ciné-club de Calgary BORSALINO Science Theatre 148 Université de Calgary 20h.	17 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LES PARENTS TERRIBLES *Entrée gratuite*	18 18 - 19 - 20 octobre Théâtre français d'Edmonton LE BAL DES VOLEURS	19

Franco - Rivière-la-Paix


Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837-2192

Subvention accordée au Comité Culturel de Falher

On nous annonce que le Comité Culturel vient de recevoir du Secrétariat d'Etat, une subvention de $2,500.00, ce qui permettra à cette organisation de poursuivre son travail dans la région.

Les membres exécutifs du Comité sont: Présidente: Mme Adrienne Mackell; Secrétaire: Mlle Simone Johnson; Trésorière: Mme Marjorie Lévesque.

Les personnes suivantes représentent différents organismes intéressés, dans la région: MM. Marcel Durant, Alfred Canuel, Raymond Arcand et Gilles Morin; Mmes Yvette Robertson, Aimé Anctil et Yvonne Paradis.

Le Comité Culturel est présentement à la recherche d'une personne pour s'occuper de la bibliothèque paroissiale.

Il est toutefois très à propos de remercier celle qui s'occupait de la bibliothèque depuis déjà plusieurs années, et ce, bénévolement, Mme Louis Mencke.


A droite, Mme Yvette Robertson, présentant à Mme Mencke un don du Comité Culturel en guise de remerciement pour ses services rendus

Ouverture du café de l'Hôtel de Donnelly

(DONNELLY) — Il vous est déjà arrivé d'avoir une de ces fringales? Si oui, souvenez-vous bien, surtout si vous êtes aux alentours du village de Donnelly, que le "Café" de l'Hotel de Donnelly est maintenant ouvert.

On vous servira soupe, hamburgers, sandwich de toutes sortes, liqueurs, crème glacée, etc. et le soir ce qu'on appelle le "spécial de la journée".

Jeanie et Floyd Neilon seront heureux de vous recevoir et vous servir de 8h.30 a.m. à 7h.30 p.m. du lundi au samedi inclusivement.

"Le dimanche", de dire Jeanie, "nous nous reposons".

La Garderie de Falher ouvre ses portes

Samedi avait lieu, l'ouverture officielle de la Garderie à Falher, sous la direction d'une nouvelle directrice, Mme Denise Morin.

M. Gérard Nicolet, directeur du "Preventive Social Service" était maître de cérémonie.

Mme Lillian Hachey, présidente, souhaita la bienvenue à tous, en français et en anglais.

M. Ron Schuster, maire du village, fit l'historique de la garderie.

M. Marvin Moore, député de Smoky River à la Législature Albertaine, félicita les gens d'avoir organisé cette garderie, pour venir en aide aux mères qui travaillent, soit par obligation, ou par choix, mais que, connaissant la région, et étant plutôt "vieux jeu", il croit et espère que les mamans préféreront rester à la maison avec leurs enfants.

La petite Manon Laflamme et le petit Scott Gendron tenaient le ruban qui fut coupé par M. Moore. Café et beignes furent servis

Mariage à St-Isidore

(ST-ISIDORE) — Mlle Marie Bergeron, fille de Gertrude et feu Jean-Marie Bergeron de St-Isidore, épousait samedi le 14 septembre le Constable James Bazan de la Gendarmerie Royale du Canada.

La cérémonie nuptiale eut lieu en plein air, sur la place de la Gendarmerie Royale à Peace River.

Les nouveaux époux sont présentement en visite à Vancouver, chez les parents du Constable James Bazan.

A leur retour ils demeureront à Peace River.

A cette occasion, M. Marcel Bergeron de St-Prime, Co. Roberval P.Q., et frère de Léopold et Jean-Marie Bergeron, assistait au mariage de sa nièce, Marie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Réunion à McLennan des officiers de zone de la Légion Canadienne

(MCLENNAN)— Samedi, le 7 septembre avait lieu à Mc Lennan une rencontre des officiers de zone de la Légion Canadienne.

Trente-cinq représentants de Slave Lake, Kinuso, High Prairie, Valleyview, Nampa et McLennan y assistaient.

On remarqua également la présence des personnes suivantes: l'officier M. Alex Bayrak vice-président provincial; M. Andy Emmes de Sexmith commandant du district; et M. Matt McNamara de McLennan commandant de la zone.

M. Laurent Lamoureux de McLennan et président local, ouvrait l'assemblée, qui fut ensuite présidée par M. McNamara.

Quelques-uns des sujets discutés furent: la campagne des Coquelicots, la participation de la Légion dans la communauté, l'appui de l'organisation à la campagne contre la Polio, les lois concernant les vétérans, surtout celles concernant les invalides ou les estropiés.

A peu près 150 personnes se rencontraient après la réunion pour un souper et une soirée sociale.

Décès de Mme Rita Ouellette

Mme Rita Ouellette, âgée de 88 ans, décédait le 17 août dernier, à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul.

Rita Gagnon est née à La Brocquerie, Manitoba, le 30 décembre 1885. En 1905, elle épousa M. Euclide Ouellette à Winnipeg. Par la suite le couple demeura successivement à Norwood, St-Claude et Haywood. En 1928, ils vinrent en Alberta avec leur famille s'établir sur une ferme près de St-Vincent. En 1943, ils se sont retirés au village de Mallaig jusqu'à 1961. Ensuite c'est au "Sunnyside Manor" de St-Paul qu'ils ont demeuré jusqu'au décès de M. Ouellette en 1967. Quelques mois plus tard souffrant de plus en plus de l'arthrite et de diabète Mme Ouellette a dû être hospitalisée au "Blunt's Nursing Home". Malgré ses maladies, elle conservait un remarquable sens de l'humour et savait égayer ses visiteurs. Elle nous laisse le souvenir d'un foyer heureux, une vie remplie d'amour et de dévouement, un grand courage, une vie simple et profonde, une confiance absolue dans la bonté et la miséricorde du Seigneur.

Lui survivent six enfants: Paul-Emile et Edmond de Ste-Lina; Elie, Mme Léona Chartrand, Mme Alvina Malo de St-Paul, et Mme Cécile Mahé de Ste-Lina, 56 petits-enfants, 71 arrières petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces au Manitoba, en Alberta, en Saskatchewan, en Colombie et aux Etats-Unis.

Le service funèbre fut célébré en la Cathédrale par M. l'abbé Simard de St-Paul assisté de M. l'abbé Rosario Simard de Mallaig. Les servants étaient ses arrières petits-fils, Rémi et Camille Ouellette, Rolland Corbière et un petit-fils Roger Mahé.

Les porteurs étaient ses petits-fils, Raymond, Léo et Hector Ouellette, Ernest Chartrand, Guy Mahé et Raymond Malo.

Les familles Ouellette, Chartrand, Malo et Mahé remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par leurs offrandes de messes, de fleurs, de prières ou par leur assistance aux funérailles.

Une reconnaissance spéciale envers le Dr Trottier, le personnel de l'hôpital et du "Nursing Home", les deux abbés Simard et Poulin, le chantre et l'organiste, les porteurs, les servants, les entrepreneurs de Park Dale et les dames qui ont généreusement offert leurs services pour le dîner après les funérailles.

éditorial

Faut pas s'enfler la tête

A la suite du Congrès de l'Association des Hebdos, qui s'est tenu à Québec en fin de semaine dernière, LE FRANCO est revenu avec des honneurs! Dans la catégorie "C", c'est-à-dire dans la catégorie des journaux de 24 pages et moins,notre journal était en compétition avec une quinzaine d'autre hebdos, la plupart du Québec, et il a remporté le trophée de la page éditoriale, le trophée de la langue française et enfin le trophée du meilleur journal de cette catégorie. Il y a évidemment de quoi se réjouir, d'autant plus que ces prix ont été accordés à la suite d'un examen minutieux par différents jurys compétents.

Mais si notre journal est le mieux écrit, s'il est celui qui a la meilleure page éditoriale, s'il est celui qui se présente comme le meilleur de sa catégorie, une chose demeure certaine: il n'est pas celui qui est le plus lu! Avec nos 2,400 abonnés, il n'y a pas de quoi s'enfler la tête. Les gens du Québec seraient-ils les seuls à reconnaître la qualité de notre journal?

Avec le nombre d'abonnés que nous avons présentement, nous pouvons estimer que nous rejoignons 10,800 lecteurs. Or il y aurait présentement en Alberta quelque 45,000 francophones. C'est pour eux tous que nous publions notre journal, et nous croyons que son contenu est de nature à intéresser toutes ces gens: c'est du moins ce à quoi nous tendons.

Sans nous enfler la tête avec nos trophées, nous allons continuer à vous assurer régulièrement un journal de qualité, au contenu varié. Nous continuerons à faire des efforts pour rejoindre toutes les couches de notre population, pour demeurer à l'écoute de vos activités et de vos désirs.

En retour, nous souhaiterions que vous tous qui êtes abonnés au Franco faisiez vous aussi des efforts pour le faire connaître autour de vous et inciter vos parents et amis à s'y abonner. Nous savons que des tas de gens empruntent régulièrement le Franco d'amis qui y sont abonnés. Pourquoi ne pas tout bonnement leur suggérer de s'abonner. Malgré des déficits annuels considérables, nous faisons l'impossible pour maintenir l'abonnement à cinq dollars par année. Quel Franco-albertain ne peut se payer ce petit luxe culturel qui fait son apparition dans votre foyer toutes les semaines?

A moins que les Franco-Albertains n'aiment pas les choses bien écrites...

Guy Lacombe

L'enseignement religieux dans les écoles

L'enseignement de la religion est en perte de vitesse dans un bon nombre d'écoles; à tel point que bien des gens se demandent à quoi ça sert, en Alberta, d'avoir deux systèmes scolaires.

Les uns soutiennent que, bon gré mal gré, il faut donner des cours de religion ou de catéchisme jusqu'en douzième année, et en faire évidemment un sujet obligatoire pour tous. D'autres prétendent qu'il est inutile de vouloir enseigner la religion aux étudiants s'ils n'en veulent pas. Au reste, prétendent-ils, dans ces cours on enseigne tout, sauf la religion.

Il n'y a pas de solutions faciles à ce problème, mais ce n'est pas une raison pour tout jeter par dessus bord et abandonner un système d'écoles qui a fait ses preuves.

La première solution est du côté des parents. S'il est vrai que les enfants des francophones réagissent mal à l'enseignement du français si cette langue n'est jamais parlée à la maison, il est aussi vrai que les enfants réagiront mal à un cours d'enseignement religieux si la pratique religieuse est absente du foyer. C'est dès le bas âge que se développent les valeurs chez les enfants, et les valeurs qu'ils acquièrent à la maison deviennent facilement les plus importantes.

Si l'enfant a déjà reçu une formation religieuse avant d'aller à l'école, les chances sont que l'enseignement religieux aura chez lui une raisonnance qui déterminera une attitude positive. Si cette éducation familiale n'a pas eu lieu, les chances sont qu'il considérera l'enseignement religieux comme de la "foutaise". L'enseignement religieux repose sur la foi, et celle-ci devrait naître et connaître ses premiers développements au sein de la famille. Faute de quoi les commissions scolaires devront voir à engager non pas des professeurs de religion, mais des thaumaturges, ou des "faiseurs de miracles".

D'autre part, sans atteindre un tel degré de "compétence", il va de soi que l'enseignement de la religion ou du catéchisme ne peut être confié au premier venu. Il arrive souvent que des professeurs soient forcés d'enseigner la religion, et, dans de telles conditions, il est rare qu'on en arrive au succès souhaité.

L'enseignement religieux devrait être confié à des personnes qui sont disposées à faire un travail sérieux et qui sont disposées à cela. Certains professeurs ou administrateurs se sont spécialisés en catéchèse en suivant des cours au Collège Newman, à Edmonton. Il faudrait que les commissions scolaires donnent cette opportunité à tous les professeurs qui en font la demande.

L'enseignement religieux dans les écoles est une lourde responsabilité qui se doit d'être partagée entre parents, professeurs, administrateurs et commissaires. Si chacun sait faire face à ses obligations, les chances sont que les étudiants réagiront favorablement à leur cours de religion, et on n'aura plus à mettre en question la validité d'un double système scolaire: l'expérience en aura de nouveau prouvé la nécessité.

Guy Lacombe

opinions libres

La télévision française à Rivière-la-Paix

M. Keith Spicer,
Ottawa

Après plusieurs requêtes, le poste de télévision CBXAT dans la région de Rivière-la-Paix consent quelques heures d'émissions en langue française, les samedi et dimanche matins. Mais le service est toujours mauvais. En outre, le programme à l'horaire n'est jamais respecté fidèlement. Par exemple, ce matin, au lieu du programme à l'affiche, on a décidé d'y mettre un programme religieux suivi d'un programme sportif en langue anglaise.

Il ne m'apparaît pas normal qu'un gouvernement qui appuie la Loi des langues officielles, et qui se définit difficilement au jeu du public francophone comme bilingue depuis 1969, et prétend respecter les droits du citoyen francophone au même titre que ceux du citoyen anglophone n'ait pas encore réussit à étendre son réseau de télévision d'Etat en langue française jusque dans la région de Rivière-la-Paix pour ne pas mentionner d'autres régions au Canada et en Alberta.

A mon avis, les atermoiements du gouvernement fédéral et son manque de vigueur dans l'application de son programme de bilinguisation sont autant d'actes d'agression culturelle perpétrés contre l'élément français de ce pays et semblent, en fait, indiquer que les politiques du bilinguisme du Gouvernement fédéral sont des politiques déguisées pour conquérir et contrôler l'effervescence du nationalisme canadien-français dans le Québec et arrêter le développement normal du peuple canadien-français. Concernant la question de la télévision française dans la région de Rivière-la-Paix, le Gouvernement fédéral encourage toujours l'invasion culturelle de l'élément français dans cette région par son inaction, ainsi que la conquête culturelle à l'élément anglais des membres de ma propre famille en nous privant de notre droit légitime de choisir dans laquelle des deux langues officielles nous préférons les programmations de la télévision d'Etat.

Depuis les engagements politiques du gouvernement fédéral en 1969 de priver le francophone de ses droits linguistiques reconnus par la Loi où qu'il soit au Canada, en ne créant pas les services publics correspondants, manifeste le peu de sérieux de la Loi des Langues officielles, et la détermination de l'élite anglophone de perpétuer son ancienne domination de la structure sociale: cette fois-ci en mythisant le lien d'exploitation qui définit la relation du francophone et de l'anglophone au Canada par un programme de bilinguisme folklorique.

Le Gouvernement fédéral ne ferait que la preuve de la responsabilité de ses engagements vis-à-vis du citoyen canadien en étant plus énergique dans son programme de bilinguisme en général, et en particulier concernant la question de la télévision française dans la Région de Rivière-la-Paix, tout en manifestant l'esprit de générosité de la Loi des Langues officielles dont vous faites tant état.

Veuillez agréer, Monsieur Spicer, l'expression de mes sentiments respectueux.

Léo Poncelet

Le Franco
Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

COMPOSITION ET CIRCULATION: Micheline Duciaume

MISE-EN-PAGE: Louise Chartrand

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

Courrier de deuxième classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Une école primaire française publique pour la ville de Toronto

Texte soumis jeudi, le 29 août au sous-comité de la Commission Scolaire de la ville de Toronto par le comité d'éducation de langue française.

Déclaration de principes.

Introduction

Les parents francophones et anglophones qui constituent notre groupe sont arrivés, à la suite de nombreuses discussions au cours de l'été, à l'unanimité au sujet de la déclaration suivante qui expose les principaux points relatifs à l'établissement d'une école primaire française publique à Toronto.

L'école française nous apparaît comme le meilleur moyen de donner aux parents torontois la possibilité d'éduquer leurs enfants en français dans un milieu francophone.

Ces enfants comprennent, tout d'abord les enfants francophones, (1) ensuite des enfants anglophones suffisamment jeunes pour pouvoir entrer dans une école française sans préparation spéciale en français et enfin à certains enfants anglophones qui pourraient être admis à l'école après une période de transition.

Notre principale préoccupation est en effet d'avoir une école française à laquelle des anglophones puissent avoir accès sans cependant que leur admission ne puisse être préjudiciable à l'éducation des francophones.

Des programmes d'accueil pour enfants anglophones qui ne parleraient pas suffisamment de français sont envisagés pour une période limitée seulement. (2) Une fois l'école bien établie, les parents anglophones qui voudraient bénéficier de l'école devront inscrire leurs enfants au niveau de la maternelle ou peut-être la première année. (3)

Programme de l'école

1. L'école devrait comprendre tous les niveaux de la maternelle à la 8e année.
2. Le français sera la seule langue d'instruction pour toutes les matières, sauf pour l'anglais, aux niveaux où celui-ci sera introduit.

Le français utilisé sera le français compris dans tous les pays francophones, tout en mettant l'accent sur l'usage francocanadien.

3. On insistera sur le fait français au Canada en introduisant l'histoire et la littérature de tout le Canada français aux niveaux appropriés.
4. L'anglais serait enseigné comme langue seconde à partir de la 3e, 4e ou 5e année. Le professeur d'anglais devrait être anglophone, et de préférence bilingue pour pouvoir faciliter ses rapports avec les professeurs et parents francophones.

Admission

Pour préserver le caractère français de l'école pour que celle-ci puisse vraiment devenir un centre de culture française à Toronto, nous envisagerons une proportion d'élèves francophones jamais inférieure à 50 pour cent à tous les niveaux.

2. Les enfants francophones seront admis automatiquement à tous les niveaux.
3. Les enfants anglophones sans connaissance préalable du français pourront être admis directement au niveau de la maternelle.
4. Les élèves anglophones ne seront pas admis en 2e année et au-dessus. Cependant, pendant la période initiale de l'école, et peut-être durant une période subséquente, des classes spéciales parallèles pourraient être établies pour des enfants anglophones de ces niveaux pour qu'ils puissent atteindre un niveau suffisant en français pour pouvoir suivre les programmes; ceci de façon à préserver la qualité de l'enseignement pour leur camarades francophones.
5. La question de l'admission d'enfants anglophones en 1ère année reste encore à l'étude.

Administration de l'école

1. Les résultats de l'enquête qui sera faite par le Conseil scolaire va déterminer l'emplacement et la dimension de l'école. L'école devrait se trouver aussi près que possible d'étudiants potentiels mais devrait être aussi facilement accessible à d'autres parties de la ville.
2. Le directeur et tous les autres professeurs devraient être francophones (sauf naturellement le professeur d'anglais) et avoir les qualifications normalement requises par le ministère de l'Education.
3. Si des classes parallèles d'accueil sont établies, les activités non-académiques pourraient être partagées avec les classes normales pour faciliter l'éventuelle intégration des enfants anglophones aux programmes ordinaires de l'école.
4. Au niveau de la maternelle, on devrait considérer des classes à temps complet (4) au lieu de classes à temps partiel de façon à ce que les petits anglophones soient le plus possible dans un milieu français. Si toutefois des classes à temps partiel sont établies on devrait alors considérer un système d'alternance. (5)
5. Le ramassage scolaire devra être prévu pour les enfants habitant à plus d'un mille de l'école et qui ne sont pas assez âgés pour utiliser seuls les transports publics.
6. Les parents, les professeurs et le Comité consultatif de langue française (6) devront rester en relations étroites.

Notes

1. francophone — Est considéré comme francophone tout enfant qui a été élevé dans un milieu familial francophone ou qui, pour une raison ou une autre, comprend et parle français aussi bien qu'un enfant du même âge dont la langue maternelle est le français, les autres enfants sont considérés comme anglophones.
2. Une période d'un an sera à l'étude.
3. En cours de discussion.
4. Par là nous entendons une journée scolaire normale (9h.00 à 15h.30) au lieu de la demi-journée (matin ou après-midi) qui est de règle dans la plupart des maternelles de Toronto.
5. Système d'alternance. Classe de maternelle divisée en deux groupes A et B. Groupe A va à l'école 3 jours par semaine, groupe B va à l'école 2 jours par semaine.
6. Le Comité consultatif de langue française devra être également établi lors d'une décision officielle au sujet de l'établissement de l'école française.

(Article paru dans le "Courrier Sud", semaine du 8 au 14 septembre 74)

LES MENSONGES DE BENOIT



Pour assurer la survivance d'une minorité, il faut que cette dernière s'assure d'être économiquement viable, c'est ce que nous a déclaré M. Yvon Daneau lors du lancement de la Caisse Francalta, il y a de cela deux ans. La Caisse Francalta s'est avérée un succès contrairement à ce qu'en pensaient les pessimistes. Par ailleurs l'ACFA a suivi les bons conseils de M. Daneau et ce par le choix de son nouveau secrétaire général. M. Jean Durant, n'aura pas la tâche facile, mais mènera sûrement la grande barque, ce qui ne manquera sûrement pas d'intéresser d'autres hommes d'affaires à faire partie de cette organisation qui est en fin de compte la nôtre. Félicitations à M. Durant, et bienvenue à Edmonton.

Après 100 ans, la Royal Canadian Mounted Police aura son secteur féminin... Horreur... A moins bien sûr qu'on se serve de cette main-d'oeuvre supplémentaire dans les différents bureaux de la GRC, ou encore pour les nombreux défilés? Reste à savoir ce que l'avenir nous réservera. Les femmes GRC montées en amazone toujours pour la plus grande gloire de sa majesté.

En parlant de libération de la femme... Nous avons vu apparaître dans les locaux de la Survivance, une femme postillon, 25 livres de courrier sur le dos... et dire qu'elle semblait fière de son nouveau travail, sans doute parce qu'elle avait besoin d'exercice? La Francalta étend ses ailerons. Eh oui, de nouvelles succursales font leurs apparitions ici et là dans la belle région de Rivière-la-Paix, et pourquoi pas... Si on voulait réellement se donner la main, dans six mois, la Caisse d'Edmonton n'aurait pas trois millions, mais six millions d'actif... "Si seulement on s'arrêtait une seconde pour penser, on penserait d'arrêter, et d'acheter une part à la Francalta."

La série Canada — URSS se poursuit, et nous avons la ferme conviction que l'équipe de hockey "Canada 74" sortira vainqueur de ces rencontres. Combien de Canadiens avaient confiance avant le début de ces matchs? Lorsqu'on a interviewé l'homme de la rue, deux sur trois choisissaient l'Union Soviétique pour l'emporter, mais un policier de Toronto a bien résumé la pensée de plusieurs: "Les Canadiens" dit-il "remporteront la série, car lorsque les Canadiens se mettent dans la tête de faire quelque chose, ils le font"

De passage à Edmonton la semaine dernière, l'annonceur conseil de Radio Canada, M. Raymond Laplante, venu pour donner des scéances d'entraînement aux annonceurs de CHFA et CBXFT. Le clou de sa visite a été sa participation à l'émission "Samedi Rien"... Etant donné qu'il ne pouvait absolument rien faire avec l'animateur, il a décidé de se joindre à lui pour plaisanter. Pour sa part le patron de CHFA — RC, Guy Pariseau, n'a pas perdu une minute pour sortir ses feuilles de contrat. Ce n'est pas que le travail me plairait pas, de dire M. Laplante, mais est-ce que le budget permettrait une telle dépense?

On apprend de sources bien informées que Colette Devlin, bien connue à Radio Canada quittera bientôt... Déjà on se pose la question à savoir si on trouvera au Canada-français une personne à la voix aussi "sexée", question de plaire aux nombreux auditeurs... Et Ben! On aurait déjà approché "La Biche" de CHFA; et oui, Chantal aurait le talent, la voix, la personnalité, et même le minoi comparable à Colette.

Falher à un nouveau maire... Un homme de caractère... Un homme qui sait bien faire. Gérard Maisonneuve puisqu'il faut l'appeler par son nom, continuera de faire de cette petite ville, un endroit où il fait bon vivre. Et ainsi se termine 60 années de chicanes de "villages" et petites jalousies. Finies les mesquineries "canayennes" et platitudes de colons. Longue vie à Falher et ses environs.

Au Centre Régional des Soeurs Grises

Concert de musique de chambre

Le plaisir d'entendre la musique et le chant interprétés avec subtilité et délicatesse est une expérience profondément émouvante. Ces beaux arts de l'harmonie du son ont le pouvoir d'éveiller en l'âme humaine des sentiments très variés et de la régénérer en un temps très restreint. Trois artistes polonais ont atteint cette richesse, et devant un auditoire très attentif ont interprété des oeuvres de Mozart, Schubert, Chopin, Paderewski et de quelques autres compositeurs polonais.

Un nombre impressionnant de gens étaient venus entendre ce concert de musique de chambre organisé par la paroisse Sainte-Anne en collaboration avec la paroisse de Zénon Parc, Saskatchewan.

La tendresse mêlée aux accents des plus suaves d'un violon fut évoquée par Barbara Werner dans la "Sonate en la majeur no 6" de Foerster, qui permit aussi à la pianiste Janina Romanska d'exécuter de brillants et vifs "allegros". Ce fut, toutefois, dans l'interprétation de la "Sonate en si bémol majeur no 15" de Mozart que ces deux artistes firent preuve d'un excellent art, au-delà des frontières de la simple virtuosité. Le violon ne semblait être ici que frémissements de tristesse, là que sauts d'allégresse. Le "Recitativo ed Ariso" de Lutoslawski se fit aussi remarquer par sa simplicité et son dépouillement.

La douceur et la tendresse sont-elles jamais exprimées avec plus d'intensité que par la voix humaine? Toutes les nuances du coeur peuvent être si finement évoquées par ces sons mélodieux que cultive une voix. Une voix riche se révèle à son expression *variée, à sa puissance maîtrisée* qui donne plus de profondeur à l'émotion. La voix de Mieczyskaw Antoniak est de cette nature. Dès les premières paroles de "Abendroth" de Schubert, la qualité de sa voix laissait percer une douceur pénétrante et chaleureuse. Sans relâche, la force de son émotion personnelle s'est maintenue, même lorsque sa voix parraissait souffrir en intensité dans les notes les plus élevées. Elle s'enfla avec angoisse dans les chansons de Karlowicz, et s'accorda intimement à la nostalgie slave de "Divie Zorze" de Moniusko.

Ces deux artistes étaient accompagnés par une pianiste qui soutint habilement l'expression de tendresse discrète. Dans les "Cinq Miniatures" de Malawski, elle se montra brillante et réussit des *effets de surprise et de* tension agréables.

Raymond Arès



Marcel François Richard

Une étoile s'est levée en Acadie

Au Québec, en Ontario, dans l'Ouest, en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane, nous croyons savoir notre histoire. En Acadie également. Mais, apparemment, dans un concours, nous serions tous devancés par les Irlandais. Walter Ryan, dans "The Improbable Irish" soutient avoir rencontré un compatriote qui a traité l'histoire des Etats-Unis de "collection de découpures de presse"! Il prétend même que l'histoire de l'Irlande s'étend sur huit mille ans. Alors, vous pensez, avec nos trois petits siècles et demi, même avec la rallonge française de "mille ans et quarante rois", nous ne faisons pas le poids!

Voilà sans doute pourquoi, lorsque les immigrants irlandais sont arrivés sur notre continent en compagnie de leurs prêtres, durant la deuxième tiers du XIXe siècle, ils mettaient le pied sur une vaste terre, à leurs yeux, sans passé et sans histoire. Ce n'était pas là, pour eux, une expression littéraire, c'était une réalité concrète, indiscutable, qui allait de soi. Nous avons peine aujourd'hui à nous rendre compte de la portée et de la signification de ce fait. Et pourtant, c'est ainsi!

Par conséquent, en trouvant, dans les Provinces maritimes, un peuple pauvre et sans instruction qui se disait "martyr", les Irlandais ne l'ont d'abord pas compris et ensuite, ils ne l'ont pas cru. Ils ont tout simplement balayé du revers de la main la déportation des Acadiens. D'ailleurs, qu'était Lawrence à côté de Cromwell? En fait de martyre, les Irlandais étaient bien persuadés de détenir la palme: ils n'allaient pas la partager à la première rivalité venue! Mais, me direz-vous, est-ce que cela leur donnait le droit de rembarrer les Acadiens dans l'usage de leur langue?

Marcel François Richard, authentique acadien né le 8 avril 1847 à Saint-Louis de Kent au Nouveau-Brunswick, ne le pensait pas. Comme on l'imagine bien, il n'a jamais changé d'idée là-dessus! Devenu prêtre, il fonça sur les obstacles, se mesura aux pires épreuves et ne démordit jamais dans son combat pour obtenir que finalement un prêtre acadien reçoive enfin, comme on disait jadis, "La plénitude du sacerdoce". De 1871 à 1915, il fut le chef de cette lutte incessante qu'il eut le bonheur de voir couronnée de succès, en 1912, avec l'élévation du premier Acadien à l'épiscopat dans la personne de Mgr Edouard LeBlanc. Le Vatican n'avait évidemment pas choisi Mgr Richard!

Le Père Camille-Antonio Doucet, des Pères Trappistes de Rogersville, au Nouveau-Brunswick, a retracé avec beaucoup de soin la biographie de ce lutteur acadien. "Une étoile s'est levée en Acadie: Marcel François Richard", tel est le titre significatif de cet ouvrage. Quand on songe au rôle prépondérant que Mgr Richard joua lors du premier congrès des Acadiens en 1881 dans l'adoption de l'Assomption comme fête nationale et dans l'introduction de l'étoile d'or sur le champ bleu du tricolore choisi comme leur emblême, on se rend compte du sens que revêt l'allusion dans le titre du livre du Père Doucet.

Tout se tient dans cette histoire. Ce n'est pas l'effet du hasard si l'auteur est un trappiste et si la localité où est cette abbaye s'appelle Rogersville. Dans le nord du Nouveau-Brunswick, déjà peuplé en majorité d'Acadiens, le premier évêque de Chatham fut un Irlandais du nom de Rogers. Les Trappistes qui vinrent s'établir dans ce diocèse choisirent un endroit qu'on a nommé Rogersville, en l'honneur de ce pasteur. Dans les archives de ce monastère, le Père Doucet a trouvé un manuscrit par un aîné, mais laissé en plan. Il l'a repris et, en poussant ses recherches d'une façon exhaustive, il a tiré une oeuvre qui pourrait avoir deux fois le volume qu'elle revêt présentement. L'auteur a eu raison de se limiter et de donner les grandes lignes d'une vie qu'il faut connaître. Suffisamment de temps s'est écoulé pour que l'on puisse faire la part des choses.

Le Père Doucet ne s'y est d'ailleurs pas trompé: il a accumulé une masse de documents. Il a tout vérifié et il a porté son jugement. Celui-ci nuance légèrement la glorification que ses compatriotes avaient généreusement donné au fondateur du collège Saint-Louis de Kent, obligé de le fermer par ordre de l'évêque, Mgr Rogers. Pourquoi? Parce qu'il y avait trop d'enseignement en français, a-t-on dit. Le Père Doucet, sans proposer aucune dénonciation formelle, énumère un à un les faits qui montrent que la présence d'un certain prêtre français dans le personnel du collège donnait à l'enseignement du français une teinte... jugée excessive! Dès lors, était-ce le français qui était visé ou la personnalité de l'un de ceux qui le dispensaient?

Et puis, il y a eu la permission refusée par le même évêque à Mgr Richard d'assister au troisième congrès acadien, celui de 1890, et d'y prendre la parole. La francophobie semble alors beaucoup plus évidente.

On m'a dit qu'en certains milieux, on avait jugé le Père Doucet trop indulgent envers l'évêque Rogers. Naturellement, je ne saurais me prononcer là-dessus. Pour le faire, il faudrait que j'en sache encore plus que l'auteur n'en sait lui-même: c'est impossible.

Je me permettrai cependant deux remarques: d'abord, la question des relations entre Irlandais et francophones en Amérique est à peine effleurée. Il y a des perspectives qui demeurent insoupçonnées. Ainsi à propos de l'épisode que relate le Père Doucet au sujet de la première cure de l'abbé Richard, on peut se demander ce qui ce serait passé si l'incident était arrivé au Québec. L'abbé Richard est affecté par son évêque, Mgr Rogers, à une paroisse dont le curé doit partir à cause de sa santé fléchissante. En fait, il ne part pas, il demeure dans la paroisse et, avec le temps, se révèle malade mental, à tel point qu'à un moment donné, il démolit l'ameublement du presbytère à coups de hache. L'abbé Richard requiert la police. Le chef demande s'il doit arrêter le vieux prêtre pour avoir fait des dégâts ou pour folie. L'abbé Richard hésite à porter plainte pour acte criminel. Il lui semble plus juste et moins grave de porter plainte pour folie. Le chef procède à l'arrestation et quelque temps après, le malheureux prêtre est relâché. Aussitôt, ce dernier porte plainte à son tour pour arrestation illégale: la folie n'avait pas été prouvée. Mgr Rogers a soutenu son jeune prêtre acadien mais jusqu'à une certaine limite. Jamais il n'a voulu intervenir auprès de l'autorité civile pour éclaircir les faits et obtenir, par exemple, un changement dans l'acte d'accusation. Résultat: l'abbé Richard a frôlé la prison et a dû payer des milliers de dollars de caution, de frais d'avocats et d'indemnités. Si cela s'était passé au Québec, il y aurait eu intervention de l'évêque et l'acte d'accusation aurait été amendé. Je ne me demande pas si ça aurait été bien ou mal. Je dis que cela se serait fait. En Acadie, cela ne pouvait se faire, à cette époque. Cela ne s'est pas fait. Qui avait le dessus? L'Irlandais. Qui avait le dessous? L'Acadien. Qui riait dans ses barbes? L'autorité civile WASP.

Deuxième remarque: récemment, un jeune Franco-Américain a publié un mémoire sur un épisode assez semblable, celui de la lutte de l'évêque Walsh de Portland, Maine, contre les Franco-Américains de Lewiston. On me dit que certains reprochent à l'auteur son indulgence vis-à-vis de Walsh. Bizarre coïncidence! Les évêques catholiques irlandais ont-ils été vraiment plus persécuteurs du français qu'on ne le croit généralement?
Les catholiques francophones gardent-ils au coeur une vieille rancune plus tenace qu'on ne l'imagine? Je crois les deux vrais. Reste à savoir dans quelle mesure?

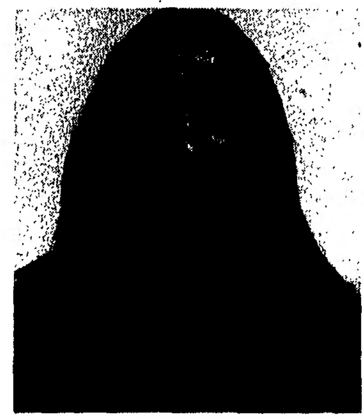
Pour le moment, retenons que le livre du Père Doucet est intéressant, très bien écrit, fortement charpenté et documenté. Bref, c'est et ce sera encore longtemps l'ouvrage à lire sur Mgr Richard. Naturellement, j'aurais préféré qu'il y eut moins de fautes typographiques et il aurait fallu, à la fin, un index. Deux lacunes qu'une prochaine édition comblera, je suppose.

G.H. Dagneau

(1) "Une étoile s'est levée en Acadie: Marcel François Richard", Camille Antonio Doucet, prêtre, o.c.s.o., Les Pères Trappistes de Rogersville, R.R. No 3, Rogersville, N.-B., 1973, 312 pp. $6.25. Par la poste: $6.75.

Echos de J H. Picard

Six Picardiennes au Québec


Nicole Gagnon

"Montréal en quinze minutes! "

Seulement le temps de faire nos adieux à nos nouvelles amies rencontrées en chemin! L'anticipation, mêlée d'inquiétude, nous envahit.

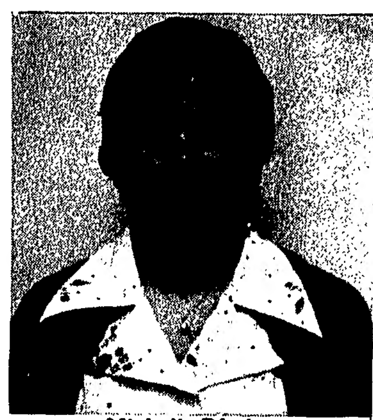
"Finalement, après quatre mois d'attente, et trois longues journées en train, nous sommes arrivées à Montréal; la ville appellée à nous montrer un côté insoupçonné de la vie."

Tels furent les mots de Denise Leclair, une des six jeunes étudiantes de J.H. Picard qui reçut une bourse pour passer six semaines à Québec, dans le but de suivre un cours de français offert à l'Université du Québec à Montréal. En plus de nous trois, Lees Miskulin, Michelle Mailloux et Wanda Muszynski prirent part à ce programme.

Les classes régulières de 9h.00 à midi nous ont vraiment ouvert les yeux aux réalités de la vie québécoise. Nous avons eu l'occasion de voir plusieurs films et d'étudier des livres tels que "Le dernier havre", d'Yves Thériault, "A toi pour toujours ta Mari-Lou" de Michel Tremblay, et naturellement, "La Sagouine", d'Antonine Maillet.

Les après-midi, nous participions à diverses activités de classes, tels que des pique-niques où l'on dégustait pain français, vin et fromage, des excursions au terrain d'Expo 67 et au Planétarium Dow, sans oublier des dîners dans des restaurants typiquement montréalais et des pièces de théâtre comme "La Sagouine".

Mais ne vous inquiétez pas! Nous avons beaucoup apprécié notre temps libre! Certains après-midi, nous sommes allées magasiner dans des boutiques renommées. Nous avons acheté

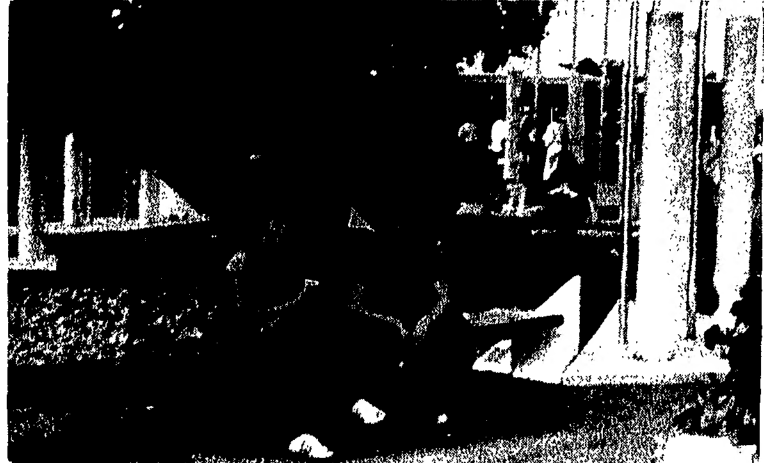

Michelle Pétrin

des peintures sur la rue Ste-Agathe dans le vieux Montréal. Nous avons écouté des jeunes musiciens assis sur le trottoir, et à la fin de la journée, la Terrasse Pernod nous attendait avec des apéritifs. Nous vîmes, la nuit, la vie à la Québécoise. Nous avons visité toutes les discothèques célèbres où nous rencontrâmes beaucoup de gens de pays divers. C'était avec un coeur lourd que nous quittâmes nos amis de Montréal.

Mais, nous allions partir pour la ville de Québec! Heureusement nous eûmes l'occasion d'assister pour quelques jours à la "Super-Franco-Fête". Nous ne pûmes manquer les spectacles ni de Gilles Vigneault, ni de Robert Charlebois et ni de Félix Leclerc, et nous en fûmes ravies. Les danses africaines furent très intéressantes pour des jeunes qui, autrement, n'auraient pas eu l'occasion de voir quelque chose de la sorte.

Mais, comme toutes bonnes choses, la fin vint trop tôt, et c'est avec tristesse que nous, les jeunes qui représentions l'Ouest français trop souvent oublié, prîmes l'avion ou le train pour Edmonton!

Denise Leclair
Nicole Gagnon
Michelle Pétrin


Wanda et les deux Michelle, sur le terrain d'Expo 67


Denise se repose non loin de la Porte St-Jean

Intéressante causerie au Club Richelieu

Edmonton - (GL) - C'est M. Robert Papen qui était le conférencier à la dernière rencontre du club Richelieu, qui a eu lieu mardi, le 17 septembre dernier. Né en Belgique, originaire néanmoins de la Saskatchewan , ancien du Collège Saint-Jean, M. Papen arrive présentement de la Californie où il a fait ses études spécialisées en linguistique. Il est présentement professeur au Collège universitaire Saint-Jean.

Lors de sa causerie qui a tenu tout le monde en haleine pendant environ une demi-heure, M. Papen a raconté ses expériences de plusieurs mois dans les Iles de l'Océan Indien, où il s'était rendu pour y étudier la langue et les dialectes de ces insulaires qui sont pour la majorité d'ascendance francophone.

Grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada, M. Papen a pu passer plusieurs mois à l'île Maurice, à l'île de la Réunion et aux îles Seychelles où le français domine, mais où le créole est la langue populaire la plus en vogue, bien que non reconnue officiellement. Relatant ces expériences, M. Papen a dit qu'il avait passé dans ces îles les seize plus beaux mois de sa vie.

C'est au cours de ce dîner bi-mensuel que M. Maurice Dallaire, le président, a annoncé que le Club Richelieu d'Edmonton serait représenté par lui-même et maître Hervé Durocher à la réunion du district numéro 10, qui a eu lieu à Toronto le 20 septembre dernier.

M. Dallaire a également annoncé que M. Michel Perreault ayant dû remettre sa démission comme mandataire du Club, le comité de direction a décider de le remplacer par M. Paul Doucet.

Le président a également rappelé aux membres présents que la prochaine souper-conférence aurait lieu le 1er octobre et que les dames étaient invitées. Il a annoncé aussi qu'il n'y aurait que 175 billets pour le bal annuel qui aura lieu le samedi 16 novembre prochain.

Le club Richelieu d'Edmonton compte présentement 31 membres.

Club d'Art de Bonnyville


Ces étudiants se sont vus décernés un diplôme de mérite lors de l'exposition nationale. "All About Us/Nous autres" tenue à Ottawa en juillet dernier.
Rangée arrière (g. à d.) Julie Anne Alm, Vivian Blackburn, Louis Bugeaud, Jim Perepelecta. Rangée avant (g. à d.) Donald Lajoie, Jacqueline Lapointe, Nadine Champagne, Claudine Lajoie.

Une autre saison commence pour le club d'art de Bonnyville. Les leçons auront lieu le mardi soir, commençant le 1er octobre, avec Mme Alvina Green, professeur d'art du département d'extension de l'Université de l'Alberta.

Un atelier par le département de la Culture, Récréation et Jeunesse est aussi proposé pour les 1, 2 et 3 novembre.

Leçons pour enfants

Comme par le passé le club continue d'offrir des leçons aux enfants.

Pour les enfants d'âge préscolaire (3 1/2 ans à 5 ans), la première leçon aura lieu mercredi le 2 octobre de 4h.00 à 5h.00 avec Mme Thérèse Moquin.

Les leçons pour les enfants de 6 ans à 9 ans débutent vendredi le 4 octobre de 4h.00 à 5h.00 avec Mme Marie-Claire Champagne.

Ceux de 10 à 13 ans auront leur première leçon jeudi le 3 octobre de 4h.00 à 5h.00 avec Sr Florence Gagné.

Ces cours comprennent au moins vingt leçons en studio, une visite par autobus à une gallerie d'art, une grande exposition des travaux de tous les enfants ainsi que la participation à l'exposition d'art de l'"Agricultural Society" et l'exposition nationale "All About Us/ Nous autres" tenue à Ottawa.

Ces activités permettent aux enfants d'exprimer leurs idées et de développer une appréciation de l'art.

Réunion générale
F. F.C.F.
Section régionale
Jean Patoine d'Edmonton

Date: 1er octobre, 1974
Heure: 20h.00
Endroit:
Salon de Bibliothèque,
Ecole J.H. Picard,
8828 - 95e rue

Invitation à toutes les femmes de la région

Elections annuelles

Semaine de l'agriculture:

54e assemblée annuelle de l'Institut agricole du Canada

QUEBEC – La 54e assemblée annuelle de l'Institut agricole du Canada, qui s'est tenue du 5 au 8 août à l'Université Laval, aura permis à plus de 1,000 personnes, du Canada et de l'étranger, de prendre conscience de l'importance des problèmes soulevés par le thème central retenu pour ces assises: "L'agronome et l'agriculture des années 1980".

Placé sous la présidence d'honneur de M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec, ce congrès, d'une véritable envergure internationale, comportait six principaux ateliers de travail: recherche et enseignement; production primaire; transformation et commercialisation; services à l'agriculteur; communication et vulgarisation; et, enfin, énergie et machinisme.

Ces ateliers, auxquels les congressistes assistaient en fonction de leurs principaux points d'intérêts, étaient dirigés par des personnalités agricoles connues et les sujets inscrits à leurs programmes présentés par de nombreux conférenciers de prestige.

Ainsi, exposé par M. Roger Savary, ex-secrétaire général de la Fédération internationale des producteurs agricoles et conférencier de réputation internationale, le thème du colloque a également servi de schéma directeur aux réunions de la plupart des sociétés affiliées à l'Institut.

Dans cette optique, la société canadienne des économistes agricoles a choisi d'aborder le thème de l'orientation et des avenues d'expansion qui s'offrent aux agriculteurs des années 80, particulièrement en ce qui concerne ceux du Canada et des pays en voie de développement.

De même, les Sociétés canadiennes d'agronomie, de génie rural et de zootechnie ont étudié en commun, dans le cadre d'un symposium, les productions fourragères de l'Est du Canada au cours de la même décennie.

De leur côté, enfin, les trois autres sociétés affiliées, la Société des pesticides agricoles, la Société canadienne d'extension rurale et la Société canadienne de la science du sol, ont choisi, quant à elles, de faire le point sur la question des pesticides, de la vulgarisation et de la formation professionnelle des agriculteurs et sur les recherches pédologiques.

La vulgarisation agricole et les bureaux régionaux

Hubert Melanson, directeur général des Bureaux et Laboratoires régionaux du ministère de l'Agriculture du Québec, a exposé les réalisations de sa direction en matière de vulgarisation agricole.

Après avoir expliqué comment s'intégrait cette direction dans l'organigramme du ministère et avoir exposé quel rôle lui était dévolu, M. Melanson a rappelé certaines des réalisations des BLR au cours de l'année financière 1973-1974.

Ainsi, il a signalé que 4,170 envois de documentation ont été adressés aux agriculteurs, représentant un volume total de 801,338 messages individuels. Ces envois, qui s'intègrent dans le système de la boîte à malle, permettent de rejoindre directement l'agriculteur.

De plus, les personnes travaillant aux Bureaux et Laboratoires régionaux dans les douze régions agricoles du Québec ont participé à 268 démonstrations auxquelles assistaient 19,530 agriculteurs et ils se sont occuppés de 146 concours et de 995 réunions, entraînant la participation de 6,084 et 45,864 agriculteurs.

Les agronomes de cette direction générale ont aussi préparé 268 émissions de radio et de télévision à l'intention des agriculteurs et effectué 186,492 consultations et visites aux agriculteurs.

M. Melanson a aussi rappelé que, si importants que soient ces chiffres, ils ne représentaient qu'une faible partie du travail de vulgarisation effectué par les 983 personnes oeuvrant au sein de cette direction générale du ministère de l'Agriculture du Québec.



Un système de vulgarisation en gestion pour les années 1980?

QUEBEC – Au cours de la conférence qu'il a prononcée devant les membres de l'Institut agricole du Canada, M. Paul Couture, président général de l'UPA, a exposé un système de vulgarisation en gestion qui devrait, selon lui, être utilisé au cours des années 1980.

Dans ce système, un groupe d'agriculteurs (moins de 50) utiliseraient, avec la collaboration du ministère de l'Agriculture du Québec, les services d'un gestionnaire, et constitueraient avec ce dernier un syndicat de gestion se préoccupant d'une ou de deux productions.

Le gestionnaire, qui serait un spécialiste aussi bien en administration qu'en agriculture, aurait comme rôle d'aider à la planification de l'expansion des entreprises agricoles et d'identifier les problèmes techniques de production sur les fermes. Il référerait ensuite l'agriculteur au spécialiste concerné par la nature des problèmes rencontrés.

Dans sa planification de l'expansion de l'entreprise, le gestionnaire viserait à ce que soient établis des prix plus soucieux des véritables coûts de production et d'un niveau de vie acceptable pour l'agriculteur.

Bien que très différent des procédés actuels, ce système de vulgarisation en gestion serait très bénéfique pour les agriculteurs qui seront, en plus grand nombre, suffisamment avancés pour s'en servir efficacement.

Re

QUEBEC réellement l faim et de l est esser l'agriculture dans la hiéra humaines.

C'est ce Savary, au qu'il a pro assemblée agricole du à Québec au

Ancien

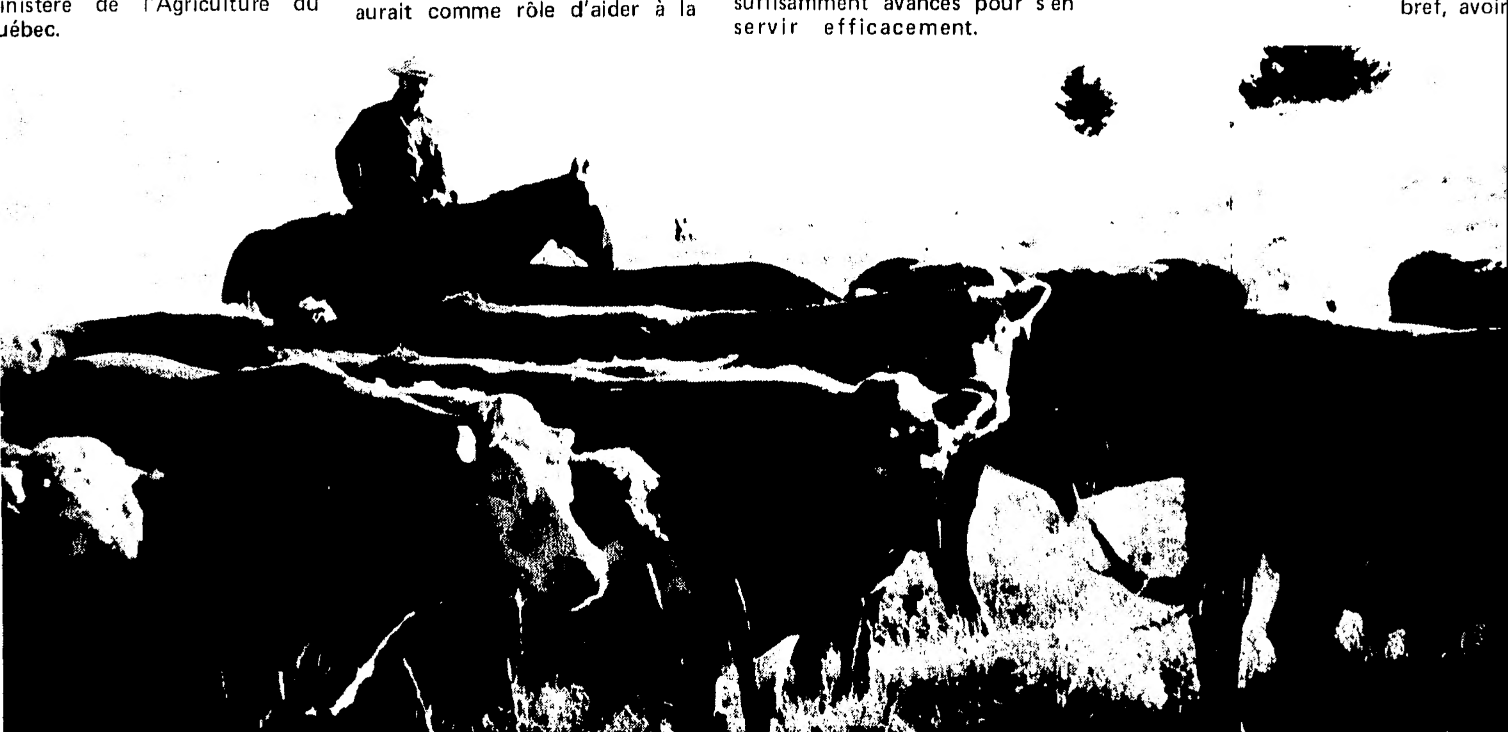
L'

Selon président g producteurs 1980 a transforma l'agriculture

Si, dans conserver familial, contre étendue e considérab rencontrer avancées.

En réali seront agriculture éveillée nouvelles, plus récen recherche, des risques se révé administrat

De ce demain n l'esclave d connaître ses heures périodes d bref, avoi



l'agriculture: 1 au 5 octobre



● Reconnaître l'importance de l'agriculture pour l'homme

QUEBEC — Si l'on veut réellement libérer le monde de la faim et de la sous-alimentation, il est essentiel de reporter l'agriculture à sa place éminente dans la hiérarchie des occupations humaines.

C'est ce qu'a déclaré M. Roger Savary, au cours de la conférence qu'il a prononcé lors de la 54e assemblée annuelle de l'Institut agricole du Canada, qui se tenait à Québec au début d'août.

Ancien secrétaire général de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et consultant auprès de cet organisme, de la FAO et de L'UNESCO, M. Savary a entretenu les participants à cette rencontre canadienne de l'orientation que devra prendre l'agriculture mondiale au cours des années 1980.

Soulignant la progression spectaculaire des besoins alimentaires mondiaux au cours des trente dernières années, ce conférencier de réputation internationale a signalé qu'elle était due principalement à la croissance démographique, dans les pays moins développés en particulier, mais aussi à l'augmentation du pouvoir d'achat des régions industrialisées.

Afin de faire face à ces besoins croissants, le monde entier devra augmenter sa production d'aliments et envisager des systèmes de transferts de produits alimentaires capables de surmonter l'écart grandissant entre les pays développés et ceux en voie de développement.

Dans l'immédiat, il faudra reconstituer les stocks de céréales qui ont diminué en deçà du seuil critique.

Chaque pays devra se constituer des réserves nationales, dont l'utilisation pourra être supervisée sur un plan international, afin de diminuer l'ampleur des crises vécues dans le monde, comme la famine du Sahel.

Cependant, si parfaites qu'elles soient, soutient M. Savary, les politiques de réserves seront insuffisantes si elles ne s'intègrent pas dans une approche globale impliquant tous les pays et tous les aspects sous-jacents du problème.

La production alimentaire est d'une importance telle qu'elle ne peut être laissé entièrement au libre jeu des marchés. Les peuples peuvent se passer d'une foule de choses, mais ils ne peuvent se passer de nourriture: leur vie en dépend.

vulgarisation s années 1980?

ication de l'expansion des eprises agricoles et ntifier les problèmes iques de production sur les es. Il réfèrerait ensuite culteur au spécialiste erné par la nature des èmes rencontrés.

Dans sa planification de nsion de l'entreprise, le nnaire viserait à ce que t établis des prix plus eux des véritables coûts de ction et d'un niveau de vie table pour l'agriculteur.

n que très différent des dés actuels, ce système de isation en gestion serait très ique pour les agriculteurs ront, en plus grand nombre, amment avancés pour s'en r efficacement.

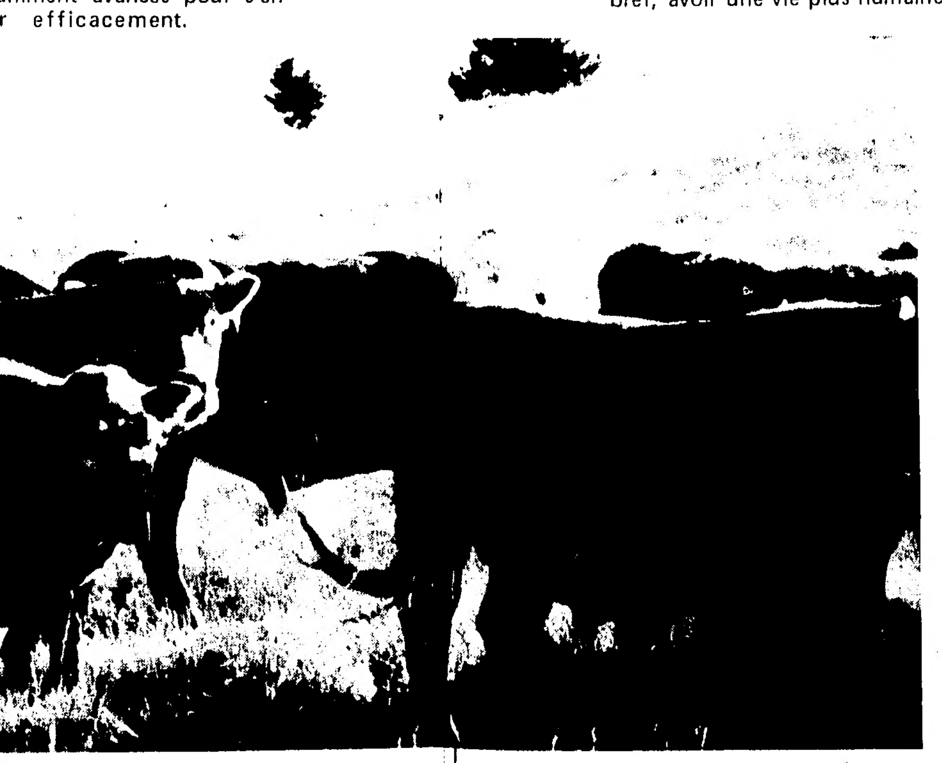
● L'agriculteur des années 1980

Selon M. Paul Couture, président général de l'Union des producteurs agricoles, les années 1980 apporteront des transformations importantes à l'agriculture et aux agriculteurs.

Si, dans notre esprit, les fermes conserveront leur caractère familial, elles occuperont par contre une superficie plus étendue et exigeront un capital considérable. On devra aussi y rencontrer les techniques les plus avancées.

En réalité, les personnes qui seront alors engagées en agriculture devront être très éveillées aux techniques nouvelles, se tenir au courant des plus récentes découve rtes de la recherche, accepter de prendre des risques, être à l'avant-garde et se révéler de très bons administrateurs.

De ce fait, l'agriculteur de demain n'acceptera plus d'être l'esclave de la société et il voudra connaître un meilleur équilibre de ses heures de travail, bénéficier de périodes de vacances suffisantes, bref, avoir une vie plus humaine.



Vincent Hawkswell

Candidat au poste de commissaire d'écoles catholiques d'Edmonton

Edmonton - (GL)- M. Vincent Hawkswell, électricien de métier, a laissé sa position la semaine dernière pour s'adonner complètement à son travail de commissaire d'écoles, s'il est élu le 16 octobre prochain.

Dans une entrevue qu'il accordait au FRANCO, il y a quelques jours, M. Hawkswell a expliqué qu'il croyait très fortement dans les écoles catholiques, et que, selon lui, c'est un travail qui accaparera toutes ses énergies s'il devient commissaire. "Comment peut-on prendre au sérieux toutes les demandes ou toutes les remarques qui nous sont faites, a-t-il expliqué, quand on est déjà débordé par son travail quotidien? "

Pour une éducation catholique

Lui-même catholique orthodoxe, M. Hawkswell estime que la raison d'être du système des écoles séparées, à Edmonton, est l'enseignement de la religion catholique aux enfants. Il déplore que dans plusieurs écoles, on ait dilué cet enseignement au point qu'il est rendu nul. On n'enseigne plus la doctrine catholique, a-t-il dit, et on change substantiellement les dogmes. Ou encore on les passe sous silence comme s'ils n'existaient pas.

Selon lui, il y a beaucoup de travail à faire pour améliorer les programmes d'enseignement religieux dans les écoles, et les parents devraient être impliqués dans ce travail.

M. Hawkswell estime en outre que les professeurs doivent créer cette atmosphère chrétienne dans les écoles. Malheureusement, a-t-il poursuivi, plusieurs ne vont pas même à l'église. Comment peuvent-ils avoir une bonne influence sur les enfants?

Plus de discipline

"Plusieurs écoles sont devenues des endroits de divertissements, dit encore M. Hawksell, et non d'éducation. Il faut améliorer la discipline. Par exemple, les élèves doivent apprendre à garder le silence en classe pendant que le professeur enseigne. Ils doivent aussi apprendre que ce sont les professeurs qui sont en autorité à l'école, et non pas les élèves eux-mêmes.

Ecoles bilingues

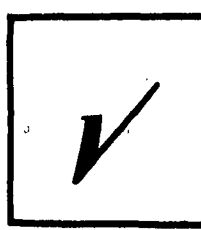
Questionné sur sa conception des écoles bilingues, M. Hawkswell a reconnu qu'elles ont un rôle important à jouer dans notre système d'éducation, bien qu'il n'en fasse pas son "cheval de bataille" durant la présente élection. Selon lui, si on enseigne le français dans une école, on devrait faire en sorte que les élèves puissent bénéficier également de la culture française, même si cela représente des dépenses supplémentaires à la commission scolaire.

En faveur du dialogue

Enfin, M. Hawkswell estime que les commissaires devraient visiter plus souvent les écoles, rencontrer les professeurs, les encourager; de même ils devraient être plus disponibles envers les parents qu'ils représentent à la commission scolaire

Agé de 32 ans, M. Hawkswell est né en Angleterre, il a vécu en Irlande, et il demeure à Edmonton depuis 15 ans. Il est célibataire et il en est à ses premières armes dans la politique.

VOTEZ pour VINCENT HAWKSWELL



Si vous voulez un commissaire d'école catholiques à plein temps



"Gardons nos écoles catholiques et gardons-les vraiment catholiques"

- Enseignement catholique orthodoxe
- Discipline plus vigoureuse
- Contrôle des coûts administratifs

Avis d'Audience Publique

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE (2e PARTIE)

EDMONTON, ALBERTA
LE 22 OCTOBRE 1974, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 22 octobre 1974, à l'hôtel Holiday Inn, au coin de la 107e rue et de la 100e ave, Edmonton, Alberta afin d'étudier les questions suivantes:

EDMONTON, ALBERTA

Edmonton Broadcasting Co. Ltd. 10230, 108e rue, Edmonton, Alberta T5J 2X3

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CJCA-FM Edmonton, Alberta comme suit:

	ACTUEL	PROJETE
Fréquence:	99.5 MHz	97.3 MHz
Puissance apparente rayonnée:	414 watts de jour et de nuit	64,000 watts de jour et de nuit
Antenne:	Omnidirectionnelle	Directionnelle

— et déplacer l'antenne

Endroit où l'on peut examiner la demande: Immeuble CJCA, 10230, 108e rue, Edmonton, Alberta

EDMONTON, ALBERTA

Alberta Educational Communications Corporation, 11010, 142e rue, Edmonton, Alberta

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion qui couvre CKUA-FM comme suit:

	ACTUEL	PROJETE
Fréquence:	98.1 MHz	94.9 MHz
Puissance apparente rayonnée	352 watts Omnidirectionnelle	64,000 watts Directionnelle

- changer l'emplacement de l'antenne
- diffuser en stéréophonie

Endroit où l'on peut examiner la demande: Suite 400, 11010, 142e rue, Edmonton, Alberta

EDMONTON, ALBERTA

QCTV Ltd. 10538, 114e rue, Edmonton, Alberta

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur d'Edmonton, Alberta, afin d'obtenir l'autorisation de:

- porter les frais d'abonnement de $15.00 aux montants suivants:
  a) $20.00 à compter du 1er septembre, 1974 ;
  b) $25.00 à compter du 1er septembre 1975;
- porter le tarif mensuel de base de $6.00 aux montants suivants:
  c) $6.50 à compter du 1er septembre, 1974 ;
  d) $7.00 à compter du 1er septembre 1975;

Endroits où l'on peut examiner les demandes: 10538, 114e rue, Edmonton, Alberta

EDMONTON, FORT SASKATCHEWAN, LEDUC ET SPRUCE GROVE, ALBERTA

Capital Cable TV Ltd., 7024, 101e avenue, Edmonton, Alberta

Demandes présentées en vue de modifier les licences de radiodiffusion de télévision par câble qui couvrent un secteur d'Edmonton, Fort Saskatchewan, Leduc et Spruce Grove, Alberta afin d'obtenir l'autorisation de:

- porter les frais d'installation de $15.00 aux montants suivants:
  a) $20.00 à compter du 1er janvier 1975;
  b) $25.00 à compter du 1er septembre 1975:
- porter le tarif mensuel de $6.00 aux montants suivants:

c) $6.50 à compter du 1er janvier 1975;
d) $7.00 à compter du 1er septembre 1975 ;

Endroits où l'on peut examiner les demandes:
1) 7024, 101e ave, Edmonton, Alb.
2) Hôtel de Ville, Fort Saskatchewan, Alb.
3) Hôtel de Ville, Leduc, Alb.
4) Hôtel de Ville, Spruce Grove, Alb.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET A L'AUDIENCE PUBLIQUE

Droit d'intervention: Si l'une des demandes comprises dans le présent avis vous intéresse, vous pouvez soumettre une intervention pour appuyer, modifier ou vous opposer à la demande en question. Pour ce faire, vous devez procéder comme suit:

- Envoyer une copie de vos commentaires au requérant par courrier recommandé ou livraison spéciale de sorte qu'il la reçoive au plus tard le 7 octobre 1974.

- Le Directeur général de la gestion des politiques de licences doit également en recevoir une copie à la même date.

S'assurer de joindre à la copie envoyée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Examen des documents: Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100 rue Metcalfe, pièce 1607, Ottawa, Ont., soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 613-992-6240 et 996-2294.

Guy Lefebvre,
Directeur général,
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Horaire CBXFT

28 septembre au 4 octobre

samedi

09h10: Salut Cendrillon
10h00: Pépinot
10h30: Yogi l'ours
11h00: Poly en Tunisie
11h30: Lassie
12h00: Baseball
14h30: Echos du sport
15h00: Les héros du samedi
16h00: Sporthèque
17h00: Bagatelle
18h00: Déclic
18h30: Téléjournal
18h35: Film
19h00: Football canadien
21h30: Le 60
22h30: Téléjournal
23h00: Arsène Lupin
24h00: Cinéma

dimanche

09h00: Roquet belles oreilles
09h30: Graine d'ortie
10h00: Une fleur m'a dit
10h15: Le Jour du Seigneur
11h30: Concerto
12h00: Football américain
14h30: Echos du sport
15h00: La semaine verte
16h00: D'hier à demain
17h00: 5 D
18h00: Politique atout
18h30: Téléjournal
18h35: Film
19h00: La petite patrie
19h30: Les beaux dimanches
22h30: Téléjournal
22h45: Sports-Dimanche
23h00: Du Simple au Multiple
23h30: Ciné- Club

lundi

09h45: En mouvement
10h00: Les chiboukis
10h15: Du soleil à 5 cents
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Minos 5
12h00: Cher Oncle Bill
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Les égregores
17h00: Daktari
18h00: Nanny
18h30: Actualités 24
19h30: Les Pierrafeu
20h00: Les forges de St-Maurice
20h30: Mont-Joye
21h00: Le travail à la chaine
21h30: Toma
22h30: Téléjournal
22h.45: Nouvelles du sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Télé-mystères

mardi

09h45: En mouvement
10h00: Minute moumoute
10h15: Saturnin
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Au pays de l'arc-en-ciel
12h00: Le prince Saphir
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Nic et Pic
17h00: Daniel Boone
18h00: Prince Noir
18h30: Actualités 24
19h30: La petite semaine
20h00: Football canadien
20h30: Vedettes en direct
21h00: Rue des pignons
21h30: Le 60
22h30: Téléjournal
22h45: Nouvelles du Sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Cinéma

mercredi

09h45: En mouvement
10h00: You Hou
10h15: Les contes de la rive
10h30: Personnalité féminine
11h00: Tang
12h00: D'Iberville
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'Aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Picotine
17h00: Le monde de Disney
18h00: Baseball
20h30: Téléjournal
21h00: Actualités nationales
21h30: Comportement animal
22h00: Consommateurs avertis
22h30: Actualités locales
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Cinéma

jeudi

09h45: En mouvement
10h00: Minute moumoute
10h15: Fablio le Magicien
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Histoires sans paroles
12h00: Le monde en liberté
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Grugeot et Délicat
17h00: Tarzan
18h00: Temporel
18h30: Actualités 24
19h30: Les grands films
21h30: Destination monde
22h00: La flèche du temps
22h30: Téléjournal
22h.45: Nouvelles du sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Les espions

vendredi

09h45: En mouvement
10h00: Au jardin de Pierrot
10h15: Ctak
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Les animaux chez eux
12h00: Mini-fée
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Picolo
17h00: Pour tous
18h30: Actualités 24
19h30; Marcus Welby
20h30: Hors série
21h30: Dossiers
22h30: Téléjournal
22h45: Nouvelles du Sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Cinéma "Angélique,

CBXAT

SAMEDI

08h.00: Pépé le cowboy
08h.30: Picolo
09h.00: La porteuse de pain
09h.30: La Petite Semaine
10h.00: Les héros du samedi
11h.00: Sporthèque

DIMANCHE

08h.00: Pépinot
08h.30: Le prince Saphir
09h.00: Le jeune Fabre
09h.30: Les faucheurs de marguerites
10h.00: La semaine verte
11h.00: Qui vive
11h.30: La flèche du temps
12h.00: Topino

LES FILMS A CBXFT

Samedi le 28 septembre

24h.00 CINÉMA
Les Oiseaux. Drame d'horreur réalisé par Alfred Hitchcock avec « Tippi » Hedren, Rod Taylor et Jessica Tandy, d'après la nouvelle de Daphné du Maurier. À San Francisco, une jeune fille est attaquée et blessée par un goéland. Plus tard, un grand nombre d'oiseaux s'en prennent sauvagement à un groupe d'enfants. (USA 63).

Dimanche le 29 septembre

23h30 CINÉ-CLUB ●
La Nuit. Drame psychologique réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni, Monica Vitty et Bernard Wicky. Un couple visite un ami malade à l'hôpital. Cette visite à un mourant est l'occasion pour le couple de s'interroger sur la qualité de leur amour après dix ans de mariage (Fr.-it. 60).

Lundi le 30 septembre

14h.30: JERRY COTTON, agent F.B.I. Drame policier réalisé par Fritz Umgelter, avec George Nader, Heinz Weiss et Sylvia Pascal (All./Fr. 65)

24h.00: TELE-MYSTERE "Le coup du soir"

Mardi le 1er octobre

14h30 CINÉMA ●
Chéri, fais-moi peur. Comédie réalisée par Jack Pinoteau, avec Darry Cowl, Sophie Daumier, Jacques Dufilho et Pierre Mondy. Le gagnant du grand prix du roman policier va dépenser son argent dans un hôtel de sports d'hiver. A son arrivée, deux lettres lui sont remises: l'une est écrite par une admiratrice et l'autre destinée à un espion russe (Fr. 58).

24h00 CINÉMA
Qu'as-tu fait à la guerre papa? Comédie burlesque réalisée par Blake Edwards, avec James Coburn, Dick Shawn et Sergio Fantoni. Pendant la campagne de Sicile, en 1943, une compagnie américaine doit s'emparer de la petite ville de Valerno. L'officier italien qui commande la garnison consent à se rendre sans coup férir pourvu que les Américains permettent la célébration d'un festival déjà organisé (USA 66).

Mercredi le 2 octobre

14h30 CINÉMA ●
La Grande Guerre 1914-1918 (1re partie). Documentaire réalisé par Solange Peter, avec commentaires de Renaud Mary et de Roger Pigaut. L'histoire de la Grande Guerre tant du côté des alliés que du côté des ennemis. Les ruines, les blessés, les morts (Fr.-all.).
La 2e partie sera présentée le mercredi 23 octobre à la même heure.

24h00 CINÉMA
Le Nid des gentilshommes. Étude de mœurs réalisée par Andrei Mikhalkov Kontchalvisky, avec Liza Trina et Irina Kouptchevko. Après plusieurs années d'absence hors de son pays, un gentilhomme revient dans sa Russie. Il pense oublier son mariage malheureux en consacrant toutes ses énergies à sa terre natale (Russe 70).

Jeudi le 3 octobre

14h30 CINÉMA ●
Professeur Juan Lopez Ibor, psychiatre. Documentaire réalisé par J.-L. Bringuier, avec Juan Lopez Ibor, psychiatre d'origine espagnole, qui définit ses théories et fait le point des connaissances actuelles de la psychiatrie (Fr.).

19h30 LES GRANDS FILMS
Les Riches Familles. Comédie dramatique réalisée par David Lowell Rich, avec Rosalind Russell, Sandra Dee et Brian Aherne. Une vieille dame, pleine de vie et d'idées, s'entend à merveille avec sa petite-fille. Elle décide un jour d'investir deux millions et demi de sa fortune dans la relance d'un vieux théâtre. Craignant pour leur héritage, ses filles et son gendre veulent la faire interner (USA 67).

Vendredi le 4 octobre

14h30 CINÉMA ●
L'Arme à gauche. Film d'aventures réalisé par Claude Sautet, avec Lino Ventura, Sylva Koscina et Léo Gordon. À Saint-Domingue, un navigateur français est chargé de négocier l'achat d'un bateau, le « Dragoon », propriété d'une *veuve américaine. Le bateau est* volé par des trafiquants d'armes, et la vieille dame demande au navigateur de le retracer (Fr.-hisp.-it. 65).

17h00 POUR TOUS ●
L'Amour du métier (1re de 4). Avec Albert Augier, Brigitte Ariel Marcel Affita et Jacques Serre. Un jeune ingénieur en radiographie perd sa place par la faute d'un patron envieux et irresponsable. Il prend en main la production d'un prototype de son invention.

24h00 CINÉMA
Angélique et le roy. Film d'aventures réalisé par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Jean Rochefort, Jacques Toja, Sami Frey et Robert Hossein. Veuve pour la seconde fois, Angélique décide de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Mais Louis XIV la mande à Paris et la charge d'une mission difficile. Angélique refuse tout d'abord, puis finit par accepter. Peu après, elle a maille à partir avec la Montespan, jalouse des attentions du roi (Fr.-all.-it. 65).

CHFA-CBXY RADIO-CANADA

ÉMISSIONS LOCALES: 680 AU CADRAN

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI

6h.03	BIEN L'BONJOUR	(animateur: Denis Lord)
13h.05	LA FEMME ET LES AUTRES	(animatrice: Chantal Taylor)
14h.05	ENTRE VOUS ET MOI	(animateur: Benoit Pariseau)
15h.05	RANCH 680	(animateur: Normand Fontaine)
16h.15	CARNET DES ARTS	(animatrice: Chantal Taylor)
17h.00	REFLETS	(animateur: Normand Fontaine)
18h.05	DISCO Z	(animateur: Normand Fontaine)
19h.00	FILE LE TEMPS	(animatrice: Chantal Taylor)
19h.45	CHAPELET	

VENDREDI

Même programme que durant la semaine sauf:
18h.05 DISCO Z
19h.45: CHAPELET
20h.00 FILE LE TEMPS

SAMEDI

6h.03 SAMEDI MUSICAL
8h.05 SAM'DIT RIEN
11h.10 SAMEDI MUSICAL
16h.00 COMMENTAIRES

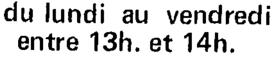
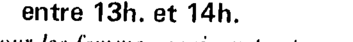
DIMANCHE

10h.10 MESSE DOMINICALE
12h.03 COMMENTAIRES
16h.10 COMMENTAIRES
22h.03 L'ENVERS DE LA SEMAINE



La femme et les autres



du lundi au vendredi

entre 13h. et 14h.

Sujets d'actualités pour les femmes, mais surtout pour les autres

animatrice - réalisatrice: CHANTAL TAYLOR
recherchiste - co-animatrice: DANIELLE PETIT

Suggestions acceptées

Les loisirs dans la région de Smoky River

Gilles Morin
Directeur des Loisirs

Mini-convention à Falher

Le Conseil régional des Loisirs de Smoky River invitera prochainement tous les organismes qui ont un intérêt direct ou indirect dans l'organisation des loisirs de la région de Smoky River à se rencontrer à l'occasion d'une mini-convention qui sera tenue à Falher les 25 et 26 octobre prochains.

L'objectif général de cette réunion est d'établir un contact entre l'organisme public régional et tous les organisme publics et privés de la région. Les objectifs spécifiques de la convention sont:

a) permettre la communication entre les organismes de la région
b) entreprendre une re-structuration du loisir dans la région
c) intéresser les organismes à participer aux Jeux d'Hiver en mars 1975 dont l'hôte sera la région de Smoky River.

Le tout débutera vers 19h. le 25 octobre alors qu'un "cocktail" sera servi aux délégués ainsi qu'aux invités spéciaux. A 20h.30, un invité spécial (à confirmer) donnera une courte conférence sur "La co-opération régionale pour l'organisation des loisirs". Enfin, une présentation d'un plan préliminaire suivra avec explications sur les Jeux d'Hiver 1975. Quelques explicatifs pour le bon déroulement des réunions du samedi clôtureront la soirée.

Le directeur des Loisirs rencontrera tous les organismes le samedi 26 octobre à compter de 13 h. Ceux-ci seront regroupés d'après leurs intérêts communs. Le sujet des discussions sera centré autour du besoin de structuration et de définition des rôles. Une réunion générale aura lieu vers 17h. et celle-ci clôturera la convention.

Le Conseil régional a pris cette occasion pour remercier les volontaires ayant travaillé directement avec le bureau régional du loisir. Ainsi ces derniers seront invités à s'asseoir ensemble pour le banquet donné en leur honneur.

Une soirée récréative et sociale sera organisée pour tous. Le spectacle sera léger et détendu, le tout débutant vers 20h.

Les Jeux d'Hiver 75

Les villages de FALHER, MCLENNAN, DONNELLY et GIROUXVILLE et la MUNICIPALITE RURALE 130 de SMOKY RIVER (les HAMEAUX DE GUY, JEAN COTE, CULP et WHITEMUD inclus) seront les hôtes des JEUX D'HIVER 1975. Ces Jeux sont les finales pour toute la région Nord-Ouest de l'Alberta.

Les Jeux ont été octroyés par le Comité de sélection des Jeux d'Hiver lors de sa réunion finale à Falher.

Toutes les communautés de la région de Smoky River seront impliquées. Les Jeux d'Hiver auront lieu afin de permettre à la région un rapprochement par le loisir.

Un inventaire de l'équipement a déjà été fait dans la région et le processus de planification débutera d'ici peu. Le Directeur des Loisirs, le Comité Culturel Régional ainsi que l'ACFA régionale et d'autres organismes francophone de la région étudieront prochainement les possibilités de faire coïncider une Cabane à Sucre ou une Cabane à Miel avec les Jeux d'hiver 1975. Ce sera sans doute une opportunité pour les Canadiens-français de se rencontrer, s'affimer et s'amuser.

Programme de l'été 75 à McLennan

Les gens de McLennan ont montré de l'intérêt envers des activités récréatives cet été. Le conseil régional des Loisirs a avisé le village de McLennan de son intention de faire valoir l'Arena l'été prochain. En plus de la piscine, le tennis et le badminton pourront être organisés tôt l'été prochain. Le programme pourra inclure d'autres activités, telles le ping-pong, shuffle board et des expositions mensuelles. Le projet sera détaillé et étudié lors de la réunion des budgets en janvier 1975.

Clinique d'entraîneur (Hockey—Niveau II)

Tous les gens voulant participer à une clinique d'entraîneur de Hockey Niveau II devraient s'adresser aussitôt que possible au Bureau Régional, a/s Gilles Morin, tel: 837-2344 à Falher. Cette clinique serait organisée pour la fin d'octobre et débutera la saison sur une base solide.

Hockey Niveau II dans la Région Smoky River le 2 et 3 novembre (Suite à la page 14)

Comment nourrir son enfant

De la naissance à six ans

On connaît Louise Lambert-Lagacé par sa chronique télévisée "Menus de santé" dans le cadre de l'émission "Pour vous mesdames". Après "La diététique dans la vie quotidienne" et "La boîte à lunch", elle nous offre aujourd'hui **COMMENT NOURRIR SON ENFANT — de la naissance à six ans.**

Depuis l'allaitement maternel jusqu'à la période des problèmes alimentaires et des maux de tête des parents, en passant par la préparation des "purées maison" ou des "petits pots" **Louise Lambert-Lagacé** apporte des réponses précises, entre autres, aux questions suivantes:

- Un bébé bien nourri est-il joufflu?
- Un bébé nourri au sein est-il mieux nourri que celui qui reçoit un autre lait?
- Faut-il forcer un bébé à manger?
- Que faire si un enfant refuse les légumes?
- Pourquoi le lait est-il si important dans l'alimentation de l'enfant?
- Les collations peuvent-elles nuire à la santé des petits?

De plus, mille et un conseils pour stimuler l'appétit de l'enfant sans le suralimenter, et aussi des recettes aux noms amusants pour égayer l'heure des repas.

Enfin un livre que tous les parents devraient lire.



COMMENT NOURRIR SON ENFANT de Louise Lambert-Lagacé, un livre de 256 pages, au prix de $4.00.

Prix Jean Patoine

Les fiduciers du Fonds Commémoratif Jean Patoine vous invitent à participer à leur premier concours.

CONDITIONS:

1. **Etre albertain(e) et âgé(e) de 15 à 30 ans.**
2. **Soumettre un travail littéraire en français: e.g. histoire, journalisme, roman, recueil de poésie, composition de chant (musique), théâtre - (auteur).**
3. **Préférence sera accordée à un sujet "franco-ouestrien".**
4. **Le travail littéraire devra comprendre de 5,000 à 10,000 mots.**
5. **Un sujet de thèse universitaire sera accepté.**
6. **Le sujet sera jugé pour con contenu ainsi que la qualité de la langue française.**
7. **Le travail devra être soumis avant le 1er novembre 1974.**

Les travaux devront être adressés à:

Fonds Jean Patoine,
a/s Dr Gilles Blain
8728 - 137 rue
Edmonton, Alberta

On peut obtenir de plus amples renseignements à la même adresse.





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Relocate Glide Path, Runway 34 at Calgary International Airport, Calgary, Alberta" seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. le 16 octobre, 1974.

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, Edifice Fédéral, 9820 - 107e rue Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta; Southam Building Reports, Winnipeg, Man. et à la Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby C.B.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest.

(Suite de la page 12)

Les loisirs à Smoky River

Clinique Extérieure

Entraîneur d'Hockey Niveau III (High Prairie) le 19 et 20 octobre

Entraîneur d'Hockey Niveau IV (Edmonton) le 27, 28 29 septembre

Volleyball entraîneur/joueur (Hign Prairie) le 21 septembre

Le Conseil Régional du Loisir Smoky River étudiera les demandes des intéressés de la région et sous l'approbation du Conseil, les frais d'inscription, de logement et de nourriture des candidats qui participeront aux cliniques extérieures seront défrayés.

Mini-convention

Toutes les invitations pour la Convention des Organismes de Loisir de la Région Smoky River qnt été envoyées. Nous demandons aux organismes de bien - vouloir faire parvenir les noms de leurs délégués le plus tôt possible avant le 5 octobre. Tous les organismes intéressés aux loisirs n'ayant pas reçu d'invitation devraient communiquer avec le Bureau régional a/s Gilles Morin, Tél: 837-2344

Hockey Féminin

L'association provinciale de Hockey Amateur Féminin ayant son siège social à Jasper nous a contacté en prévision de la prochaine saison de hockey. La gente féminine de tout âge intéressée à participer au Hockey Féminin devrait bientôt communiquer avec Gilles Morin.

Jeux d'Hiver

Toutes les asssociations, groupes ou individus intéressés à fournir une participation à l'organisation ou à certaines activités en vue des Jeux d'Hiver 1975 devraient communiquer avec Gilles Morin, président du comité organisateur des Jeux d'Hiver 1975 pour qu'il puisse discuter avec eux de ces possibilité

Clinique d'arbitres

Hockey dans la Région Smoky River le 8 et 9 novembre



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront recues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"NEW R.C.M.P. DETACHMENT BUILDING, ELK POINT, Alberta."

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $50.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur Général du Canada par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 10e étage, One Thornton Court, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton et Red Deer. Alberta.

Date limite: le 10 octobre, 1974
Dépôt: $50.00

Directeur du projet: H.N. Kuchison
D.P.W. Edmonton
Tél: 425-7193

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

INSTRUCTIONS

ENDROIT DU DEPOT

Les sous-contracteurs en électrictité et en mécanique soumettront leur application au Edmonton Bid Depository, situé à la Edmonton Construction Association, 10415 ave Princess Elizabeth, Edmonton, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Ces soumissions devront être faites en conformité avec le standard du Canadian *Depository Principles and Procedures*, pour les projets du gouvernement fédéral, comme précisé dans la seconde édition d'avril, 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSION CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"REPAIRS TO THE PARKING LOT AND RAMP FEDERAL BUILDING EDMONTON, Alberta"

Date limite: le 4 octobre, 1974

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du ministère des Travaux publics: 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés à la Edmonton Construction Association.

Pour plus de renseignements, appelez:
Mr. R.C.T. Hayes
Edmonton, Alberta
Tél: 425-7522

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"CONSTRUCTION OF 17 DETACHED HOUSES (1974-75) CONSISTING OF 3-4 BEDROOM and 14 - 3 BEDROOM DETACHED UNITS AT HAY RIVER, N.W.T."

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $100.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur Général du Canada par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Principale, Winnipeg, Manitoba; 902 croissant Spadina, Saskatoon, Sask; 801 Edifice Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue, S.E. Calgary, Alberta; 1444, rue Alberni, Vancouver, C.B. et au bureau du Ministère, Hay River, T.N.-O. et peuvent être consultés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Whitehorse, Y.T. et Grande Prairie, Alberta; la Amalgamated Construction Association de C.B. Vancouver, C.B. et le Dawson Creek Construction Association, C.B. et aussi aux bureaux du Ministère à Yellowknife, Ft-Smith et Inuvik, T.N.-O.

Date limite: le 11 octobre, 1974
Dépôt: $100.00

Directeur du projet: M.D. MacLeod
D.P.W. Edmonton
Tél: 425-7192

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

INSTRUCTIONS

ENDROIT DU DEPOT

Les sous-contracteurs en électrictité et en mécanique soumettront leur application au Edmonton Bid Depository, situé à la Edmonton Construction Association, 10415 ave Princess Elizabeth, Edmonton, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Ces soumissions devront être faites en conformité avec le standard du Canadian *Depository Principles and Procedures*, pour les projets du gouvernement fédéral, comme précisé dans la seconde édition d'avril, 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSION CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"AIR CONDITIONING, GOVERNMENT OF CANADA BUILDING, BIGGAR, Saskatchewan."

Date limite: le 8 octobre, 1974

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et 902 croissant Spadina, Saskatoon, Saskatchewan. Ils peuvent être consultés au bureau de poste de Biggar, Sask.

Directeur du projet: Mr. A.F. Bohnen
D.P.W. Edmonton,
Tél: 403 (425-7524)

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest.

PETITES ANNONCES

DIVERS

Jeune dame, étudiant le français, désire chambre et pension chez un couple âgé ou une personne seule qui aimerait de la compagnie, de préférence près du centre-ville. Absente durant fins de semaine. Contactez le Franco à 422-0388.

Docteur recherche personne responsable avec bonnes références pour vivre avec la famille et s'occuper de deux enfants, légers travaux domestiques. Possibilité de cours d'anglais. Ecrire ou téléphoner: Dr Mackenzie et Madame, 1424 Windsor St. N.W. Calgary, Alta: 403 - 282 - 8285

GARDIENNE DEMANDEE

Une personne est à la recherche d'une gardienne expérimentée pour prendre soin d'un bébé. Pour de plus amples renseignements composez le numéro 482-4089.

Personne demandée pour garder deux enfants à la maison Pour plus de renseignements appelez 478-5040.

Gardienne demandée. Téléphoner à 433-2315 après 5 heures p.m.

SOLUTION DU DERNIER MOT CROISE

HORIZONTALEMENT

1. DELICATESSES 2. OTARU - RUE - RI 3. MAL - LAI - PU - T - 4. EMIR - MELANGE 5. SENATORERIES 6. TUDIEU - CAS 7. IRE - TRAHISON 8. O - MIE - ESOPE 9. UNE - ET - U - NIL - 10. ESCORTER - SAS 11. OREE - SU - CO 12. HOTESSE - RIEN

VERTICALEMENT

1. DOMESTIQUES - H 2. ETAMEUR - NS - O 3. LALINDE - ECOT 4. IR - RAI - M - ORE 5. CUL - TETIERES 6. A - AMOURETTES - 7. TRIER - A - E - E 8. EU - LECHEURS 9. SEPARAIS - UR 10. S - UNISSONS - I 11. ER - GE - OPIACE 12. SITES - NELSON

Pour achat ou vente de biens immobiliers

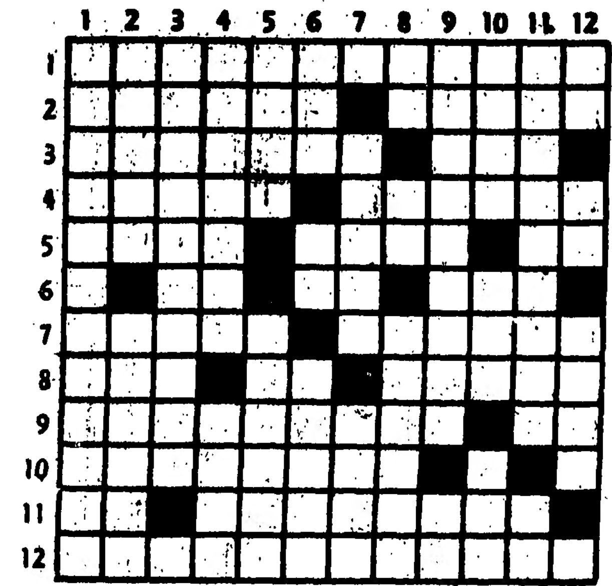
Lucien Lorieau

Mutual Realty Ltd



10996-124e rue, Edmonton 476-5319

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Incroyables.
2- Plante ligneuse vivant fixee aux murs. -- De la Russie.
3- Singe de l'Amérique du Sud. -- Point cardinal.
4- Congelas. -- Mouvements réguliers des eaux de la mer.
5- Père de Jason. -- Ote le poil. Petit ruisseau.
6- Gadolinium. -- Métal précieux. -- Pluriel de leu.
7- Femelles des sangliers. -- Habitations des esquimaux.
8- Années. -- En ville. -- Mammifère de la famille des cervidés.
9- Hardiesses imprudentes et présomptueuses. -- Tellement.
10- Nom du loup dans le "Roman de Renart."
11- Squelette. -- Le principal des dieux communs à tous les Gaulois.
12- Entraîneras.

VERTICALEMENT

1- Action de battre à coups de fouet.
2- Organes du vol chez les oiseaux. -- Femelle de l'âne.
3- Mot nouveau d'un mot existant déjà dans la langue.
4- Au Moyen Age, vagabonde, mendiante de profession. -- Manche d'un pinceau.
5- Perroquets d'Amérique du Sud. -- Tissus légers de laine.
6- Manche au tennis . -- Fleuve d'Italie. -- Microbe responsable des maladies contagieuses.
7- Abrasif. -- Gamin de Paris.
8- Infinitif. -- Aluminium. -- D'un rouge sombre.
9- Disputes. -- Double règle.
10- Château dominant l'Indre. -- Agent secret de Louis XV. -- Berceau.
11- Intenterions une action en justice. -- Possessif.
12- Pronom personnel. -- Connu Partie interne.

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

SOCIETE MATER CHRISTI
L'assemblée et une messe auront lieu le 7 octobre à 8 heures p.m. à l'église Holy Spirit, 10412 - 159e rue, Edmonton.

NOUVEAUX PROPRIETAIRES
Edna et Bertrand Gaboury
Sophie Tuson's School of Hairdressing and professional Beauty Salon
484-6636
15118 Stony Plain Road

REGAL PAINTING AND DECORATING LTD
- résidentiel, industriel, et commercial
- réparation de plâtrage
- plafonds rugueux
- papier tenture

452-4646 9547-149 rue

Avez-vous pensé à monter de la cave la bouteille du "Château de la Gardine" pour le régal de votre repas de dimanche?
mise en bouteille par G. Brunel et fils, Châteauneuf-du-Pape

DEVELOPPEMENT ET PAIX
Rencontre francophone au Collège St-Jean vendredi le 4 octobre à 8h.30
M. Jacques Champagne, directeur exécutif de l'Organisation canadienne catholique pour le Développement et la Paix, y sera présent.
TOUS SONT BIENVENUS

Cartes d'affaires

DR L.A. ARES, B.A., D.C.
CHIROPRATICIEN
306 - Tegler - Tél. 422-0595

DR R.D. BREAULT - DR R.L. DUNNIGAN DENTISTES
Strathcona Medical Dental Bldg 8225 - 105e rue - Chambre 302
Tél. 439-3797

DR PAUL HERVIEUX DENTISTE
Edifice Glenora Professional.
Bur. 452-2266 - Rés. 454-3406
10204 - 125e rue - Edmonton

MacCOSHAM VAN LINES
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
103e avenue - 109e rue,
Tél. 422-6171 Edmonton

OPTICAL PRESCRIPTION
230 Edifice Physicians & Surgeons
PAUL J. LORIEAU
8409 - 112e rue - Tél. 439-5094

LEO AYOTTE AGENCIES
Rep.: Léo Ayotte - J. O. Pilon
Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales
Edifice La Survivance
Bur. 422-2912 Rés. 455-1883

CANADIAN DENTURE CLINIC
109 Ed. Batzan Tél. 422-8639
10156 - 101e rue - Edmonton

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes, réparations tent vents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue - Tél. 424-6611

ASSURANCE H. MILTON MARTIN
Assurances de toutes sortes
Prop.: Mme Gertrude S. Blais
no 307, 9939 - 115e rue
tél. 482-3095 ou 474-7745

J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE
10343 ave Jasper, Edmonton
Bur. 422-2342

DENIS J. BERUBE
Représentant des compagnies Dominion Life et Alberta General
Assurances-vie et incendie
Tél. 399-5775 (Bureau)
C.P. 14, Beaumont, TOC OHO

RICHARD LAVENTURE
Représentant des compagnies Guardian et Saskatchewan Mutual
Assurance-vie et générales
Tel. 837 - 2372 (Bureau)
2190 (Rés.) C.P. 120 Falher

LAMOTHE WELDING SERVICES
Soudure de tous genres
Où vous voulez,
Quand vous voulez
4627-105e ave. Edmonton
Tél. 465-5770

DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE
Docteur en chirurgie dentaire
54 rue St-Michel, St-Albert
Tél. 459-8216

DR R.J. SABOURIN DENTISTE
Bur. 488-188-
Rés. 488-3713
213 Le Marchand - Edmonton

ANDRE BENTABERRY
Peintre extérieur et intérieur à des prix très bons.
20 ans d'expérience.
Estimations gratuites.
Téléphonez après 5 h. 425-0794

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 -102e rue Tél. 422-6927

ESPACE A LOUER

DR A. O'NEIL DENTISTE BILINGUE
307, Immeuble McLeod
Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369

WEBER
CHARLES SAUER
Agent d'immeubles
11404 - 40e avenue, Edm.
436-2310 (Bur.) 433-6665 (Rés.)

CHFA ET SON HISTOIRE

(SUITE DE LA SEMAINE DERNIERE)

Le Père Breton n'ignorait évidemment pas que le problème de la radio était complexe et ardu (39); les difficultés techniques étaient réelles; mais ce qu'il demandait n'avait rien d'exhorbitant:

> *Les faits, nous en avons tenu compte: car nous ne réclamons que le même traitement que l'on accorde aux Anglais du Québec: Les difficultés techniques et financières, nous en avons tenu compte: car pour faciliter la tâche à Radio-Canada, nous n'avons réclamé que trois heures d'émissions françaises par jour, au seul poste de Watrous, en attendant des jours meilleurs. Ceux qui n'aiment pas le français ont, dans l'Ouest, 15 autres postes à leur disposition (40).*

Et parce qu'il demandait peu, il entendait bien mener la lutte jusqu'à l'obtention de ce qu'il réclamait:

> *La lutte est engagée à fond. Loin de démordre, nous n'aurons de repos que le jour où l'on nous permettra de coopérer... mais sur un pied d'égalité. Pas au second rang, ni comme des valets. Qu'on se le tienne pour dit: Radio-Canada devra céder (41).*

Dans l'espoir de répondre aux demandes des Canadiens français de l'Ouest, Radio-Canada proposa, en 1941, d'établir un service radiophonique sur ondes courtes (42), mais une enquête faite en Alberta révéla que très peu de gens avaient des appareils pouvant capter les ondes courtes (43), et d'ailleurs quelques mois plus tard, le journal de Rouyn, Frontières, déplorait la nullité du poste d'ondes courtes (CBFY) que Radio-Canada expérimentait dans le Nord du Québec (44).

Non, dans la question de la radio, le Père Breton n'entendait pas se contenter de demi-mesures (45); il fallait une "*solution définitive (46)*". La location occasionnelle des autres postes privés d'Edmonton n'était pas non plus une solution définitive. Et l'expérience de CBK à Watrous avait révélé que cette solution demeurait instable et ne donnerait jamais satisfaction et justice à l'élément canadien-français.

Quelle solution restait-il? Cette solution, elle apparut en gros caractères en première page de La Survivance, dans son numéro du 10 novembre 1943:

DES POSTES FRANCAIS DE RADIO POUR LES PROVINCES DE L'OUEST.

Cette solution, elle avait été lancée par M. Adrien Pouliot, alors président du Comité de la Survivance française, qui avait déclaré à la même occasion que ches les Canadiens de langue française de l'Ouest le français restait le plus grave problème (47).

"Des postes français pour les provinces de l'Ouest", cela signifiait du français tous les jours et plusieurs fois par jour, cela signifiait l'acquisition d'un vocabulaire plus varié, une meilleure prononciation, la pénétration de l'esprit français dans les foyers, bref "une révélation des richesses incomparables de notre langue (48)". Cela signifiait en outre une leçon de fierté française, surtout pour les jeunes qui étaient susceptibles de développer un complexe d'infériorité du fait qu'à n'entendre que des réalisations anglaises et américaines - dont un certain nombre ne manquaient d'ailleurs pas de beauté - ils arrivaient nécessairement à croire qu'il n'y a que les Anglais à pouvoir faire quelque chose de bien, de beau, de grand, dans les arts, dans l'industrie, dans les sports, etc (49).

Cela signifiait de plus la sauvegarde de la pensée, de la culture française "car si la langue est quelque chose d'un peuple, c'est à titre d'expression et de véhicule d'une pensée et d'une culture (50)"

Mais "des postes français de radio pour les provinces de l'Ouest", cela allait-il être possible? Bien entendu, c'étaient les Canadiens français eux-mêmes qui paieraient leur poste; puis, il faudrait l'autorisation d'Ottawa.

Le poste devait coûter $100,000. C'était beaucoup mais la province de Québec avait promis son appui (51) et s'était engagée à faire sa part. Toutes les familles de chacune des provinces feraient aussi leur part, pour leurs postes respectifs. La nouvelle fut accueillie avec enthousiasme en Alberta (52).

39) "La radio tient l'affiche", S., 31 janvier 1940

40) "A plat ventre". S., 5 novembre 1941.

41) "Radio-Canada devra céder" S. (Observatoire), 9 octobre 1940.

42) "Où en est la radio?" S. (Observatoire), 5 mars 1941.

43) "Le poste à ondes courtes". S. 9 avril 1941.

44) "Que fait Radio-Canada?" S. (Observatoire), 23 juillet 1941.

45) "La deuxième manche". S. 14 août 1940.

46) "Opinion anglaise sur Radio-Canada". S. 29 mai 1940.

47) "Des postes français pour les provinces de l'Ouest". S., 10 novembre 1943.

48) Manifeste des Associations Nationales de l'Ouest. S., 20 mai 1940.

49) "La Jeunesse canadienne-française de l'Ouest et la radio française" (Plaidoyer des Associations Nationales de l'Ouest). S. 5 juin 1940.

Nous avons pu remarquer nous-même en 1964, lors des premières émissions du palmarès de la chanson française ("Salut, les copains") que les élèves du Collège Saint-Jean étaient tout surpris de constater qu'il existait des chansons aussi entraînantes en français que celles du "Hit Parade" américain.

50) Communiqué des Associations Nationales de l'Ouest. S., 12 juin 1940. Le 25 octobre 1939, Mgr Roy avait dit: "... C'est l'esprit qui fait la langue d'un peuple. Et parce que chaque peuple a son esprit, chaque peuple a aussi sa langue. Gardons donc et cultivons notre esprit français, si nous voulons toujours éprouver le besoin de parler la langue qui correspond à notre esprit..." ("En marge de la radio". S. (Observatoire), 12 juin 1940).

51) On peut lire en première page de La Survivance du 10 mai 1944 la manchette suivante:
QUEBEC DEMANDE LA CREATION DE POSTES DE RADIOPHONIE FRANCAISE DANS L'OUEST.
L'Assemblée Législative a adopté à l'unanimité, jeudi dernier, une motion de M. Jacques Dumoulin, député de Montmorency, concernant la création de postes français dans l'Ouest. Il s'agit, a dit M. Dumoulin, de demander que Radio-Canada consente à accorder des permis de construction à trois ou quatre postes privés qui ne coûteront rien à l'Etat.
"La radio". S. (Observatoire), 24 novembre 1943

A SUIVRE

L'ACFA c'est nous tous

Concert Charles Aznavour à Calgary



- **le 6 octobre**
- **à 8h.30 pm**

L'A.C.F.A. a pensé à vous! Elle vous propose un voyage en autobus nolisé pour ce concert pour la somme de $15.00 Y COMPRIS UN EXCELLENT BILLET POUR LE CONCERT. Le départ aura lieu au terrain de stationnement du Centre commercial Bonnie Doon à 4h. p.m., et le retour aura lieu après le concert. Réservez votre place dès maintenant en communiquant avec le Secrétariat de l'A.C.F.A. au numéro 422-2736. *Nous pouvons de plus réserver les billets pour les personnes qui préféreraient s'y rendre en automobile.*

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par la Sécurité Familiale

VENDREDI, 27 septembre

Mlle Irène BEAUDOIN, Edmonton
Mlle Lucille BELZIL, Montréal
M. Jules CHABOT, Marie-Reine
M. Albert ETHIER, Edmonton
M. Léon HEBERT, Falher
R.P. Robert LESMERISES, o.m.i., High Level
M. Rhéal LECHASSEUR, Guy
M. Albert ROBERTSON, Falher
Mme Rita SOULODRE, Edmonton
Sr Marie-Paule TOUPIN, a.s.v., Nicolet, P.Q.
M. l'abbé Louis VIEL, Morinville

SAMEDI, 28 septembre

M. Maurice BILODEAU, Edmonton
Dr Maurice CREURER, Edmonton
M. Ernest GUINDON, Girouxville
Sr Léonis LAMOTHE, a.s.v., Bonnyville
M. Phillip LAMOUREUX, Edmonton
M. Joseph NADEAU, Bonnyville
M. Vilbon VACHON, Bonnyville

DIMANCHE, 29 septembre

M. Rosaire DESBIENS, Clearwater, B.C.
Mlle Marilyne DESPINS, Edmonton
M. Paul-Emile GIRARD, Girouxville
M. Roger GUINDON, Falher
Sr Yvette HEBERT, a.s.v., Edmonton
Mme Adrienne MACKELL, Girouxville
R.P. Clément TOURIGNY, o.m.i., Bonnyville

LUNDI, 30 septembre

M. Gérard BUGEAUD, Bonnyville
M. Paul GAGNON, Guy
Mlle Raymonde HUNERBEIN, Sherbrooke, P.Q.
M. Léon JOLY, St-Paul
M. Oscar LABRIE, Edmonton
M. André ROY, Edmonton

MARDI, 1er octobre

Mme Jeanne ARSENAULT, High Level
M. Darius FONTAINE, Girouxville
Mme Madeleine GAUTHIER, McLennan
Mme Thérèse MOQUIN, Bonnyville

MERCREDI, 2 octobre

M. Armand BREAULT, Edmonton
M. Jean-Marc CADRIN, Edmonton
M. Ilas DION, Donnelly
M. Frank DURAND, Sherwood Park
M. Laurent GAMACHE, St-Paul
M. Roméo GASCON, Foisy
M. l'abbé Albert M. NOEL, Québec
M. Louis OUELLET, Tangente
M. Harvey PLAIN, Edmonton
M. Roger THEROUX, Lafond

JEUDI, 3 octobre

M. Roger BEAUDOIN, Edmonton
Sr Florence BOURBONNAIS, F.J., Vimy
M. Gilles BROUSSEAU, St-Vincent
Mlle Marie-Thérèse BUSQUE, Bonnyville
M. Gérard BUSSIERE, St-Paul
M. Henri JOHNSON, Guy
Soeur Blanche LEPAGE, F.J., Edmonton
Son Exc, Mgr Philippe LUSSIER, C. Ss. R., Québec
M. Pierre MALO, St-Albert
M. Lucien MARTEL, St-Isidore
M. Guy PARISEAU, Edmonton
M. Gérard J. RIOPEL, Picardville
M. Léon VALIQUETTE, McLennan
Sr Marie Pierre Thomas, F.J., Edmonton